



**PORTRAIT**  
DE LA **RELÈVE AGRICOLE**  
AU QUÉBEC **2016**



---

**PORTRAIT**  
DE LA **RELÈVE AGRICOLE**  
AU QUÉBEC **2016**

---

---

# TABLE DES MATIÈRES

<b>ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES</b>	<b>7</b>
<b>FAITS SAILLANTS</b>	<b>9</b>
<b>1. LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE</b>	<b>11</b>
La proportion des entreprises ayant une relève agricole est plus élevée au Québec	11
L'âge moyen de la relève augmente, celui des agriculteurs et agricultrices aussi	11
La présence féminine demeure stable	13
Un niveau de formation toujours en hausse	13
L'établissement par le démarrage d'une entreprise : une popularité grandissante	14
Une portion grandissante de la relève est propriétaire majoritaire de son entreprise	14
Une relève présente dans toutes les régions du Québec	15
La production laitière représente le principal secteur d'activité	17
Les entreprises ayant une relève génèrent des revenus plus élevés	18
<b>2. LA FORMATION</b>	<b>21</b>
Une relève davantage formée et plus spécialisée en agriculture	21
Le diplôme universitaire est plus présent chez la relève établie depuis moins de cinq ans	23
La relève établie depuis dix ans ou plus est davantage spécialisée en agriculture	23
Le parcours de formation varie selon que la relève vient du milieu agricole ou non	24
Une proportion plus élevée de diplômés d'études postsecondaires dans les régions périphériques	25
Le tiers des jeunes entrepreneurs établis dans le secteur des fruits possèdent un diplôme universitaire	27
Formation continue : une hausse de la participation aux stages	28
<b>3. L'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE</b>	<b>31</b>
La relève s'établit de plus en plus par démarrage	31
La formation des jeunes diffère selon le mode d'établissement	32
Les stratégies utilisées lors de l'établissement : des caractéristiques qui ressemblent à 2011	33
Les entreprises en transfert prennent de l'expansion	34
Le tiers des entreprises en démarrage reçoivent l'appui d'une entreprise existante	34
La location des actifs chez la relève agricole demeure globalement stable	34
Les jeunes de la relève détiennent la majorité des parts de leur entreprise	35
L'utilisation des services-conseils diminue	36
La proportion d'établissements par transfert familial est en baisse dans les régions	38
La gestion de l'offre représente une faible proportion des démarrages	39
En acériculture, le quart de la relève s'est établie par transfert non apparenté	40

#### **4. LE TRAVAIL, LES REVENUS ET L'ÉPARGNE CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE 43**

Le recours à un travail extérieur : des réalités différentes selon le mode d'établissement	43
Des revenus plus élevés pour les entreprises de la relève en situation de transfert	45
Près de la moitié des jeunes de la relève utilisent un outil d'épargne	45
Les titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire sont plus nombreux à épargner	46
La proportion d'épargnants augmente avec le chiffre d'affaires	47

#### **5. LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE 49**

Les jeunes agricultrices représentent un quart de la relève établie, et près d'un tiers des établissements réalisés chaque année depuis 2008	49
La relève féminine s'établit à un âge plus avancé que la relève masculine	50
Plus du quart de la relève féminine est titulaire d'un diplôme universitaire	50
La formation spécialisée en agriculture connaît une hausse chez les jeunes agricultrices	51
Les stages gagnent en popularité	52
Les établissements par démarrage et par transfert non familial sont plus fréquents chez la relève féminine	52
La proportion de jeunes agricultrices qui possèdent au moins la moitié des parts de leur entreprise est en hausse	53
Une jeune agricultrice sur deux occupe un emploi à l'extérieur de son entreprise	54
La proportion de jeunes agricultrices est en hausse dans la plupart des régions	55
La répartition de la relève féminine selon les secteurs de production a peu varié	56
La relève féminine au Québec et au Canada	56

#### **6. LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC ET AU CANADA 59**

Le nombre d'entreprises agricoles ayant une relève est en hausse au Canada et stable au Québec	59
Les entreprises de la relève québécoise génèrent des revenus plus élevés	59
Les jeunes du Québec sont ceux qui consacrent le plus d'heures à leur entreprise agricole	60
La production biologique : le Québec occupe le premier rang	61
Au Québec, près d'une entreprise sur cinq utilise la vente directe aux consommateurs	61

#### **7. LA PLANIFICATION DE LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC ET AU CANADA 63**

Le Québec affiche le taux le plus élevé de renouvellement des générations au Canada	63
Les entreprises agricoles québécoises ayant une relève privilégient l'incorporation	63
La planification de l'établissement se distingue au Québec	64

#### **ANNEXE - RECENSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE 2016 67**

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Description	Page
I	Proportion des entreprises comptant au moins une relève établie selon le secteur de production, en 2011 et 2016	p. 12
II	Répartition de la relève agricole établie et de l'ensemble des agriculteurs et des agricultrices selon les régions administratives, en 2011 et 2016	p. 15
III	Répartition de la relève agricole établie selon l'activité principale, en 2006, 2011 et 2016	p. 17
IV	Proportion de la relève établie qui possède un diplôme d'études postsecondaires spécialisé en agriculture selon la période d'établissement, en 2016	p. 23
V	Proportion de la relève agricole établie qui possède un diplôme d'études postsecondaires selon les régions, en 2016	p. 26
VI	Proportion de la relève agricole établie qui est titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires selon le secteur de production, en 2016	p. 27
VII	Activités de formation continue selon le sujet, en 2016	p. 28
VIII	Modes d'établissement utilisés par la relève agricole selon la période d'établissement, en 2011 et 2016	p. 32
IX	Plus haut diplôme obtenu par la relève agricole selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016	p. 32
X	Caractéristiques des jeunes de la relève agricole au moment de s'établir, selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016	p. 33
XI	Proportion de jeunes qui louent différents actifs selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016	p. 35
XII	Variation du nombre de parts détenues par la relève agricole entre le moment de l'établissement et le recensement, en 2016	p. 36
XIII	Ressources utilisées par la relève agricole pour s'établir, selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016	p. 37
XIV	Distribution de la relève établie dans chacune des régions du Québec selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016	p. 38
XV	Distribution des jeunes établis selon l'activité principale de l'entreprise et le mode d'établissement, en 2011 et 2016	p. 40
XVI	Travail et revenu à l'extérieur de l'entreprise chez la relève agricole, en 2006, 2011 et 2016	p. 43
XVII	Travail et revenu à l'extérieur de l'entreprise chez la relève agricole selon le mode d'établissement, en 2016	p. 44
XVIII	Caractéristiques de la relève agricole établie selon qu'elle occupe ou non un emploi à l'extérieur de l'entreprise, en 2011 et 2016	p. 44
XIX	Distribution des revenus agricoles bruts selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016	p. 45
XX	Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon l'âge, en 2016	p. 45
XXI	Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le mode d'établissement, en 2016	p. 46
XXII	Taux d'utilisation des outils d'épargne selon les parts détenues, en 2016	p. 47
XXIII	Proportion de jeunes de la relève agricole dont le plus haut diplôme est spécialisé en agriculture, selon le niveau de scolarité et le sexe, en 2011 et 2016	p. 51
XXIV	Travail et revenu à l'extérieur de l'entreprise chez les relèves féminine et masculine durant l'année précédant le recensement, en 2006, 2011 et 2016	p. 54
XXV	Proportion de jeunes femmes parmi la relève, selon les régions administratives du Québec, en 2006, 2011 et 2016	p. 55
XXVI	Principaux secteurs de production des jeunes entrepreneurs agricoles selon le sexe, en 2006, 2011 et 2016	p. 56
XXVII	Proportion de jeunes agricultrices et de l'ensemble des agricultrices dans les différentes régions canadiennes, en 2011 et 2016	p. 57
XXVIII	Variation du nombre d'entreprises agricoles au Canada, de 2006 à 2016	p. 59
XXIX	Formes juridiques des entreprises agricoles selon les régions canadiennes, en 2016	p. 64
XXX	Proportion d'exploitations agricoles ayant fait un plan de relève écrit selon l'âge des personnes qui exploitent l'entreprise, en 2016	p. 64

# LISTE DES FIGURES

Figure	Description	Page
1	Proportion d'entreprises agricoles ayant une relève dans les différentes régions canadiennes, en 2011 et 2016	p. 11
2	Répartition de la relève agricole établie au Québec selon les différents groupes d'âge en 2006, 2011 et 2016	p. 12
3	Proportion de femmes et d'hommes de la relève agricole établie, en 2006, 2011 et 2016	p. 13
4	Plus haut diplôme obtenu par la relève agricole établie, en 2006, 2011 et 2016	p. 13
5	Modes d'établissement utilisés par la relève agricole selon la période d'établissement, en 2016	p. 14
6	Parts de l'entreprise acquises par la relève agricole lors de l'établissement, en 2006, 2011 et 2016	p. 15
7	Parts de l'entreprise détenues par la relève agricole au moment du recensement, en 2006, 2011 et 2016	p. 15
8	Répartition de la relève agricole établie dans les régions centrales et périphériques, en 2016	p. 16
9	Répartition des entreprises agricoles ayant une relève et de l'ensemble des entreprises agricoles québécoises selon le revenu agricole brut annuel, en 2016	p. 18
10	Proportion de la relève établie dont le plus haut diplôme est spécialisé en agriculture, en 2011 et 2016	p. 21
11	Domaines de spécialisation en agriculture selon les plus hauts diplômes obtenus, en 2016	p. 22
12	Proportion de la relève agricole établie ayant un diplôme d'études postsecondaires selon la période d'établissement, en 2016	p. 23
13	Plus haut diplôme obtenu par la relève selon le milieu d'origine, en 2011 et 2016	p. 24
14	Proportion de la relève établie ayant un diplôme d'études postsecondaires dans les régions périphériques et centrales, en 2011 et 2016	p. 25
15	Participation de la relève à des stages et à des activités de formation dans les douze mois précédant le recensement, en 2006, 2011 et 2016	p. 28
16	Proportion de la relève agricole établie selon le mode d'établissement, en 2006, 2011 et 2016	p. 31
17	Proportion de la relève qui a recours à la location d'actifs selon les modes d'établissement, en 2011 et 2016	p. 35
18	Proportion des parts acquises initialement par la relève selon le mode d'établissement, en 2016	p. 36
19	Proportion des parts détenues par la relève agricole selon le mode d'établissement, en 2016	p. 36
20	Distribution des types de productions selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016	p. 39
21	Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le plus haut diplôme obtenu, en 2016	p. 46
22	Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le chiffre d'affaires, en 2016	p. 47
23	Proportion de jeunes femmes établies en agriculture selon l'année d'acquisition des premières parts, de 2005 à 2015	p. 49
24	Âge de la relève agricole féminine lors de l'établissement, en 2006, 2011 et 2016	p. 50
25	Âge de la relève agricole masculine lors de l'établissement, en 2006, 2011 et 2016	p. 50
26	Plus haut diplôme obtenu par les jeunes de la relève féminine et masculine, en 2011 et 2016	p. 51
27	Participation des relèves agricoles féminine et masculine à des stages et à des activités de formation, en 2006, 2011 et 2016	p. 52
28	Proportion de jeunes femmes et de jeunes hommes établis en agriculture selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016	p. 53
29	Répartition des relèves agricoles féminine et masculine selon les parts détenues dans l'entreprise, en 2011 et 2016	p. 53
30	Proportion d'agricultrices selon les tranches d'âge au Québec et au Canada, en 2016	p. 57
31	Répartition des exploitations ayant une relève, selon les régions canadiennes et les revenus agricoles bruts, en 2016	p. 60
32	Proportion de jeunes de la relève agricole qui consacrent plus de 40 heures par semaine aux activités de leur entreprise, selon les régions canadiennes, en 2006, 2011 et 2016	p. 60
33	Proportion des exploitations qui produisent des produits biologiques certifiés ou qui sont en transition selon les régions canadiennes, en 2016	p. 61
34	Proportion de produits agricoles vendus directement aux consommateurs selon les régions canadiennes, en 2016	p. 61
35	Taux de renouvellement des exploitants et exploitantes agricoles selon les régions canadiennes, en 2011 et 2016	p. 63
36	Répartition des entreprises ayant un plan de relève écrit selon le groupe d'âge des exploitantes ou exploitants, au Québec et au Canada, en 2016	p. 65



---

## ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

Mené du printemps à l'automne 2016, le Recensement de la relève agricole établie s'adressait à tous les agriculteurs et à toutes les agricultrices du Québec qui étaient âgés de moins de 40 ans et qui possédaient au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole. Ces personnes représentent les jeunes de la relève agricole établie.

Pour constituer la base de sondage, le Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles de l'année 2015 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a été utilisé. Les données de l'étude ont été recueillies de trois façons, c'est-à-dire au moyen d'une collecte postale, d'une approche en ligne et d'une collecte par téléphone. Le taux de participation au recensement atteint 77 %.

Le Recensement de la relève agricole établie a été réalisé pour la troisième fois en 2016. Les résultats, qui sont basés sur les mêmes critères qu'en 2011 et 2006, permettent de documenter l'évolution de la situation des jeunes entrepreneurs agricoles depuis l'année 2006.

Les données du Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles au 31 décembre 2015 ont été utilisées afin de mettre en lumière différentes caractéristiques de la relève agricole établie par rapport à celles de l'ensemble des agriculteurs et agricultrices du Québec. De plus, les données du Recensement de l'agriculture 2016 de Statistique Canada ont été utilisées afin de porter à l'attention du lecteur divers éléments qui distinguent les entreprises agricoles appartenant à de jeunes agriculteurs ou agricultrices dans les différentes régions canadiennes.

La somme des pourcentages qui sont indiqués dans les tableaux et figures peut être différente de 100 % en raison de l'arrondissement des données.



---

# FAITS SAILLANTS

## La relève est plus âgée

- En 2016, l'âge moyen des jeunes de la relève se situe à 34,2 ans ; il était de 32,9 ans en 2011.
- Plus de la moitié (56 %) des jeunes de la relève établie sont âgés de 35 à 39 ans, alors que cette proportion se situait à 42 % en 2006 et en 2011.

## Les jeunes de la relève sont de plus en plus formés, et sont plus spécialisés en agriculture

- La proportion de la relève qui possède un diplôme postsecondaire continue de progresser, elle était de 74 % en 2006, de 79 % en 2011 et elle atteint 82 % en 2016.
- Les titulaires d'un diplôme postsecondaire sont plus souvent spécialisés en agriculture qu'en 2011, et ce, pour tous les niveaux de diplôme (68 % comparativement à 64 %).

## Le démarrage, un mode d'établissement toujours en progression

- En 2016, plus du tiers des jeunes de la relève agricole se sont établis en démarrant une entreprise, un mode d'établissement qui gagne en popularité depuis 2006.
- L'acquisition d'une entreprise familiale demeure le mode d'établissement le plus populaire alors que les achats d'une entreprise non apparentée demeurent stables.

## Près de la moitié de la relève épargne

- En 2016, presque la moitié (48 %) de la relève agricole utilise un outil d'épargne; le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) est celui le plus souvent utilisé.

## La présence féminine est en légère augmentation

- La proportion d'agricultrices de la relève se situait à 24 % en 2006, et elle est passée de 26 % à 27 % entre 2011 et 2016.
- Depuis 2008, la relève féminine représente au moins 30 % des établissements chaque année.

## Le recours à la location des actifs lors de l'établissement demeure stable

- Globalement, depuis le dernier recensement, la proportion de locataires d'actifs chez la relève agricole est restée stable (35 %). Comme en 2011, le recours à la location d'actifs pour s'établir est plus présent lors des démarrages que lors des transferts.
- En 2016, plus du quart des jeunes de la relève étaient locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement. Cette proportion est en hausse par rapport à l'année 2011 pour tous les modes d'établissement.

## Un modèle juridique et une planification de l'établissement qui se distinguent au Québec

- Les entreprises agricoles ayant une relève sont le plus souvent constituées en compagnie au Québec (45 %), alors que la forme juridique la plus populaire dans l'ensemble du Canada est l'entreprise individuelle (41 %).
- Tant au Québec qu'au Canada, près d'une entreprise agricole sur dix a un plan de relève écrit. Au Québec, 47 % de celles-ci sont des entreprises composées d'au moins un jeune âgé de moins de 40 ans ; pour l'ensemble du Canada, 46 % de ces entreprises comptent uniquement des agriculteurs ou des agricultrices âgés de 55 ans ou plus.

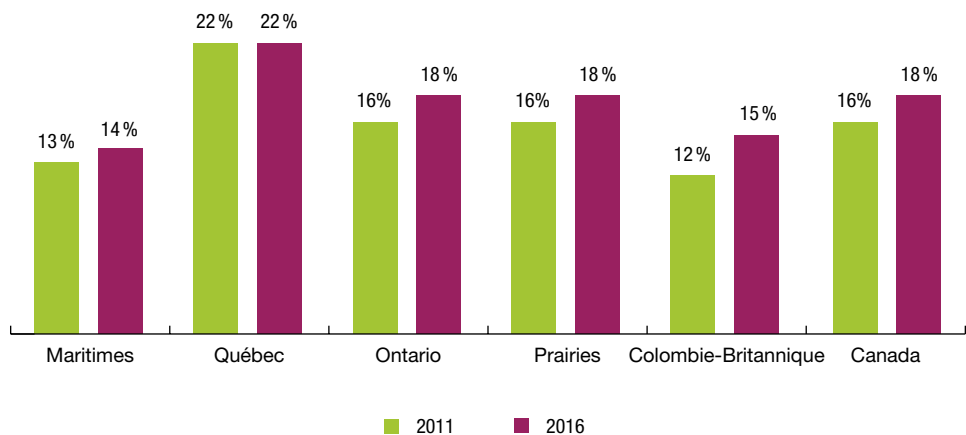


# 1. LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE

## La proportion des entreprises ayant une relève agricole est plus élevée au Québec

- Le Québec se distingue du reste du Canada par une proportion plus élevée des entreprises agricoles comptant une relève sur son territoire (22 %).
- Cette proportion est restée la même au Québec entre les années 2011 et 2016, tandis qu'elle a augmenté pour l'ensemble des autres régions canadiennes.

Figure 1 : Proportion d'entreprises agricoles ayant une relève dans les différentes régions canadiennes, en 2011 et 2016



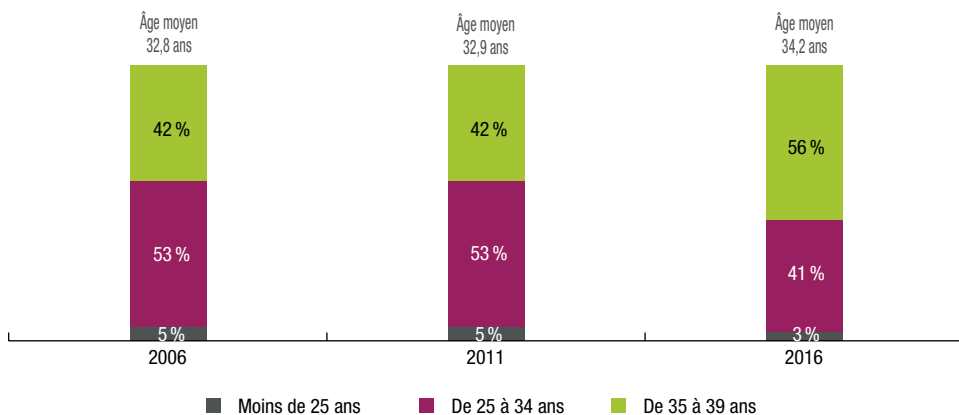
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016.

## L'âge moyen de la relève augmente, celui des agriculteurs et agricultrices aussi

- L'âge moyen de la relève agricole établie a augmenté de 32,9 à 34,2 ans entre 2011 et 2016. Durant cette période, l'âge moyen des agriculteurs et des agricultrices est passé de 51,4 à 52,9 ans.
- En 2016, plus de la moitié des jeunes de la relève sont âgés de 35 à 39 ans, alors que cette proportion se situait à 42 % en 2006 et en 2011.

L'âge moyen de l'ensemble des agriculteurs et agricultrices du Québec est passé de 51,4 ans à 52,9 ans de 2011 à 2016, selon le Recensement de l'agriculture de Statistique Canada.

Figure 2 : Répartition de la relève agricole établie au Québec selon les différents groupes d'âge en 2006, 2011 et 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

- La proportion d'entreprises ayant une relève a peu varié pour la plupart des secteurs de production. Le secteur des veaux lourds a toutefois connu une baisse notable à ce chapitre (de 30 % à 26 %), alors que le secteur des grandes cultures est celui qui a connu la plus importante augmentation (de 14 % à 16 %).
- Pour leur part, les secteurs sous gestion de l'offre ont vu la proportion d'entreprises ayant une relève afficher un léger recul depuis 2011.

Tableau I : Proportion des entreprises comptant au moins une relève établie selon le secteur de production, en 2011 et 2016

Toutes productions confondues, la proportion d'entreprises ayant une relève établie est de 22 % au Québec.

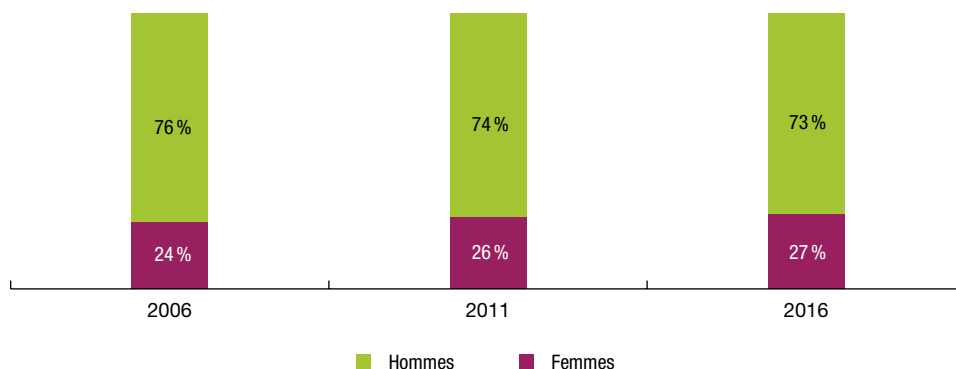
Secteur	2011		2016	
	Proportion des entreprises avec relève	Âge moyen de l'ensemble des agriculteurs et agricultrices	Proportion des entreprises avec relève	Âge moyen de l'ensemble des agriculteurs et agricultrices
Bovins laitiers	34 %	49,7 ans	32 %	51,4 ans
Bovins de boucherie	15 %	53,9 ans	14 %	55,7 ans
Porcs	20 %	49,7 ans	21 %	51,8 ans
Ovins	29 %	47,9 ans	27 %	49,5 ans
Volailles	25 %	50,6 ans	23 %	52,9 ans
Veaux lourds	30 %	47,1 ans	26 %	49,4 ans
Grandes cultures	14 %	54,4 ans	16 %	55,5 ans
Acériculture	14 %	53,9 ans	15 %	55,0 ans
Légumes frais et de transformation	27 %	50,5 ans	26 %	51,5 ans
Fruits	18 %	53,0 ans	17 %	54,1 ans
Cultures abritées et horticulture ornementale	18 %	52,3 ans	16 %	54,2 ans

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016 ; Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles, 2015.

## La présence féminine demeure stable depuis 2011

- Après être passée de 24 % à 26 % entre les années 2006 et 2011, la proportion de jeunes agricultrices est restée relativement stable en 2016, à 27 %.

Figure 3 : Proportion de femmes et d'hommes de la relève agricole établie, en 2006, 2011 et 2016

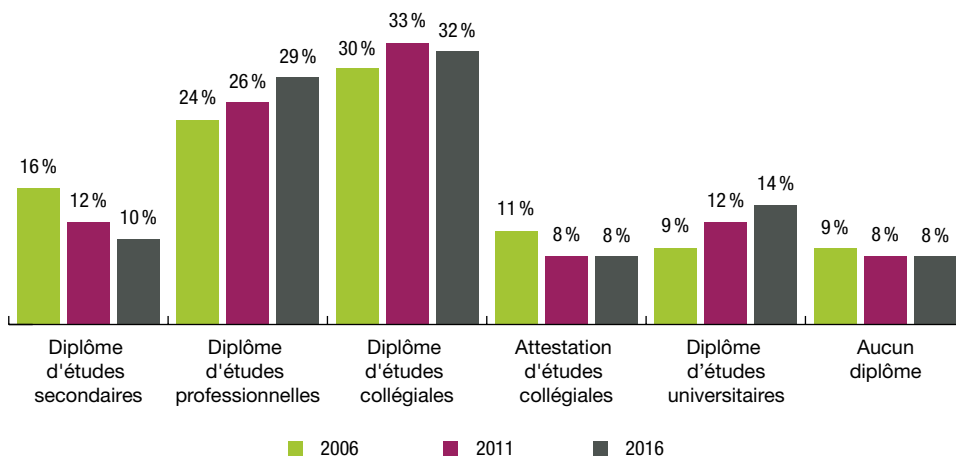


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

## Un niveau de formation toujours en hausse

- Les jeunes de la relève agricole établie sont de plus en plus formés. La proportion de ceux et celles qui ont poursuivi leurs études après le niveau secondaire est passée de 79 % à 82 % depuis 2011.
- Le diplôme d'études collégiales demeure le plus populaire en 2016 (32 %). Le diplôme d'études professionnelles et le diplôme d'études universitaires, pour leur part, gagnent en popularité depuis 2006.
- La proportion de la relève ayant un diplôme d'études secondaires comme plus haut diplôme est en baisse depuis l'année 2006, passant de 16 % à 10 %.

Figure 4 : Plus haut diplôme obtenu par la relève agricole établie, en 2006, 2011 et 2016



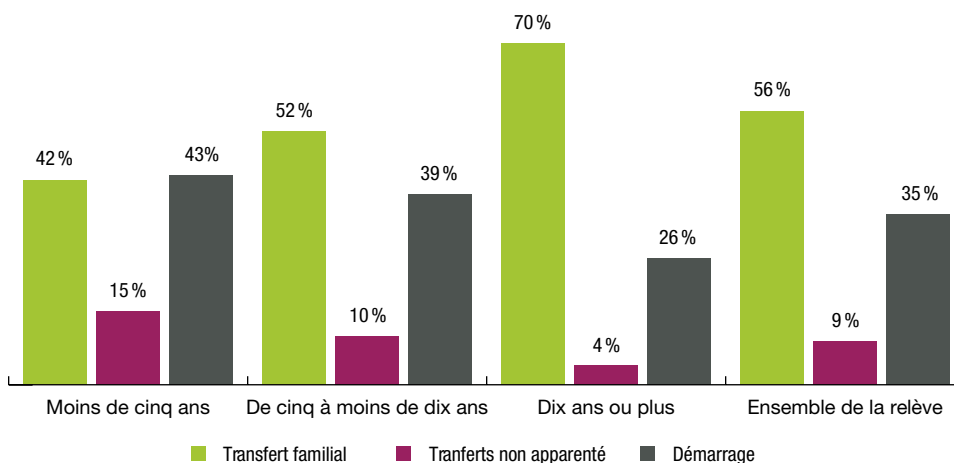
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

**Le démarrage d'une entreprise représente plus d'un établissement sur trois en 2016 (35 %), alors qu'il en représentait le quart en 2006 (27 %)**

## L'établissement par le démarrage d'une entreprise : une popularité grandissante

- En 2016, le transfert familial demeure le mode d'établissement le plus fréquent pour l'ensemble de la relève agricole établie. Toutefois la proportion de démarrage d'entreprise poursuit sa progression.
- Alors que 70 % des jeunes de la relève qui sont établis depuis plus de dix ans ont acquis leur entreprise par transfert familial, le démarrage d'une entreprise représente 43 % des établissements de la relève qui est établie depuis moins de cinq ans.
- C'est également chez les jeunes qui sont établis depuis moins de cinq ans que l'on trouve la plus haute proportion de transferts d'une entreprise non apparentée (15 %).

**Figure 5 : Modes d'établissement utilisés par la relève agricole selon la période d'établissement, en 2016**

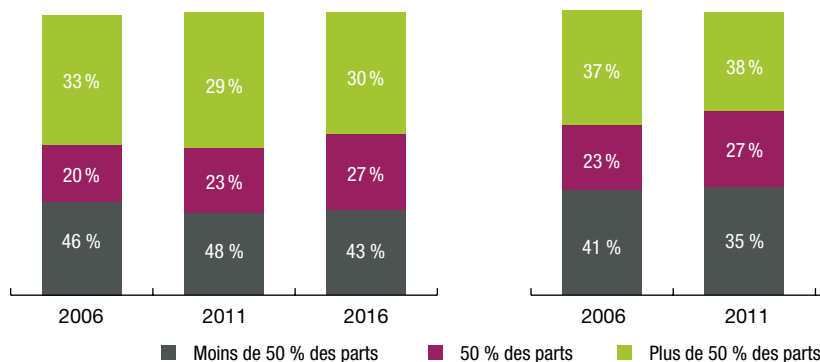


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

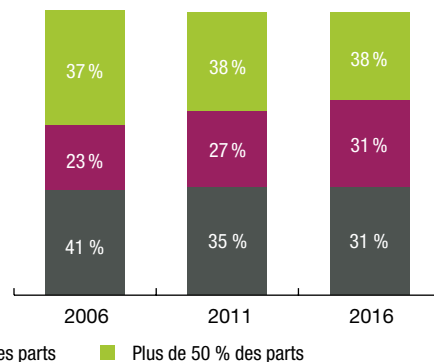
## Une portion grandissante de la relève est propriétaire majoritaire de son entreprise

- Au moment du recensement, 69 % des jeunes entrepreneurs et entrepreneures agricoles détenaient au moins 50 % des parts de leur entreprise, alors que cette proportion se situait à 60 % en 2006.
- La proportion de la relève ayant acquis au moins 50 % des parts de l'entreprise au moment de l'établissement est également en croissance, elle est passée de 53 % à 57 % au cours des dix dernières années.

**Figure 6 : Parts de l'entreprise acquises par la relève agricole lors de l'établissement, en 2006, 2011 et 2016**



**Figure 7 : Parts de l'entreprise détenues par la relève agricole au moment du recensement, en 2006, 2011 et 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016

## Une relève présente dans toutes les régions du Québec

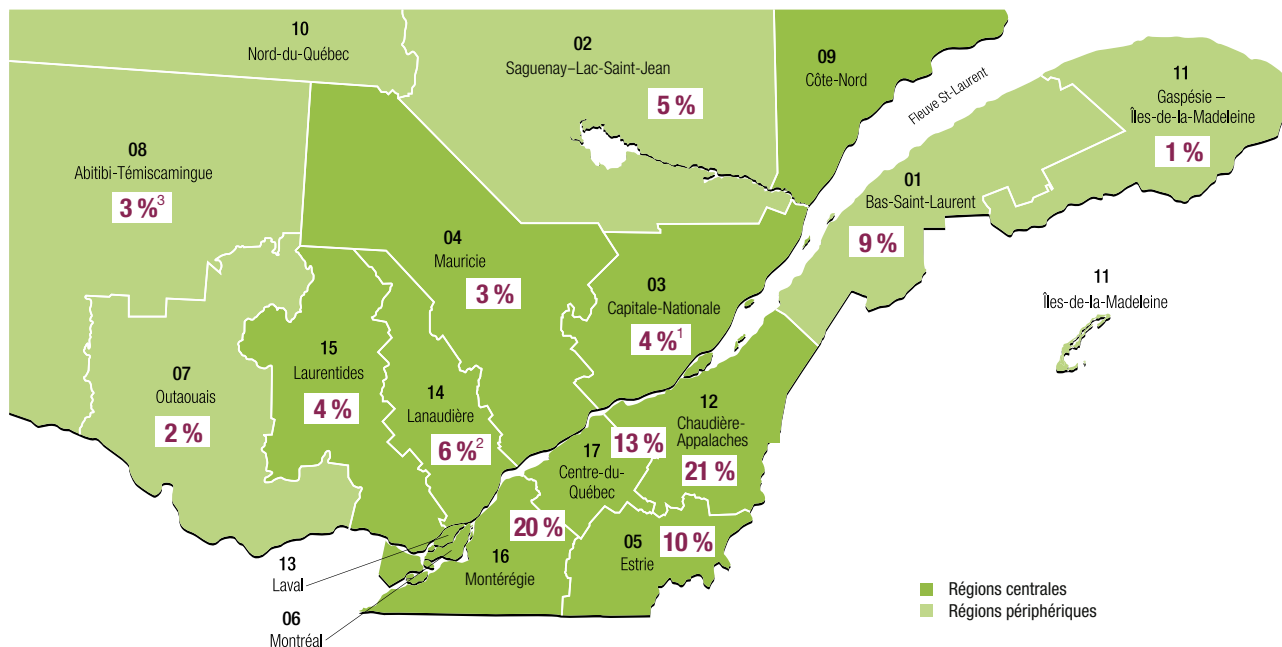
- La représentation régionale de la relève est généralement semblable à celle de l'ensemble des entrepreneurs agricoles, sauf en Montérégie où l'on compte 20 % des jeunes de la relève, contre 25 % des exploitants et exploitantes agricoles. Seule cette région a connu une diminution dans la répartition régionale de la relève agricole établie entre les années 2011 et 2016.

**Tableau II : Répartition de la relève agricole établie et de l'ensemble des agriculteurs et des agricultrices selon les régions administratives, en 2011 et 2016**

Région	Relève agricole établie 2011	Relève agricole établie 2016	Ensemble des agriculteurs et des agricultrices 2016
Chaudière-Appalaches	19 %	21 %	19 %
Montérégie	23 %	20 %	25 %
Centre-du-Québec	13 %	13 %	12 %
Estrie	10 %	10 %	9 %
Bas-Saint-Laurent	9 %	9 %	7 %
Montréal-Laval-Lanaudière	5 %	6 %	6 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 %	5 %	4 %
Laurentides	4 %	4 %	4 %
Capitale-Nationale-Côte-Nord	4 %	4 %	4 %
Mauricie	3 %	3 %	4 %
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	3 %	3 %	2 %
Outaouais	2 %	2 %	3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 %	1 %	1 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016 ; Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles, 2015.

Figure 8: Répartition de la relève agricole établie dans les régions centrales et périphériques, en 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

Dans le présent document, les régions périphériques englobent les régions administratives suivantes : Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec, Outaouais, Bas-Saint-Laurent, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Dans le présent document, les régions centrales englobent les régions administratives suivantes : Estrie, Laurentides, Montérégie, Centre-du-Québec, Montréal-Laval-Lanaudière, Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale-Côte-Nord et Mauricie.

<sup>1</sup> Bien que la Côte-Nord soit une région périphérique, la répartition de la relève agricole établie de la Capitale-Nationale regroupe la relève de la Côte-Nord par souci de comparaison avec les données antérieures.

<sup>2</sup> La répartition de la relève agricole établie de Lanaudière regroupe celles des régions de Montréal et Laval.

<sup>3</sup> La répartition de la relève agricole établie de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe celle du Nord-du-Québec.

## La production laitière représente le principal secteur d'activité

- La répartition de la relève dans les secteurs de production demeure sensiblement la même en 2016 qu'en 2011.
- Plus du tiers de la relève agricole établie travaille dans le secteur des bovins laitiers (37 %). Le secteur des grandes cultures, le deuxième en importance, a vu sa proportion augmenter de 11 % à 14 % depuis 2006.
- C'est toutefois le secteur de l'acériculture qui a vu sa proportion augmenter le plus depuis dix ans (de 7 % à 11 %). Durant cette même période, l'élevage des bovins de boucherie et celui des veaux lourds ont vu leurs proportions reculer (de 3 % et de 2 % respectivement).

**Tableau III : Répartition de la relève agricole établie selon l'activité principale, en 2006, 2011 et 2016**

Secteur	Relève agricole établie 2006	Relève agricole établie 2011	Relève agricole établie 2016
Bovins laitiers	39 %	36 %	37 %
Bovins de boucherie	11 %	10 %	8 %
Porcs	8 %	6 %	5 %
Ovins	3 %	3 %	3 %
Volailles	3 %	3 %	2 %
Veaux lourds	3 %	2 %	1 %
Grandes cultures	11 %	13 %	14 %
Acériculture	7 %	9 %	11 %
Légumes frais et de transformation	5 %	5 %	6 %
Fruits	3 %	5 %	4 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	3 %	3 %	2 %
Autres	5 %	5 %	6 %

L'activité principale correspond au secteur de production qui génère la majorité des revenus de l'entreprise agricole.

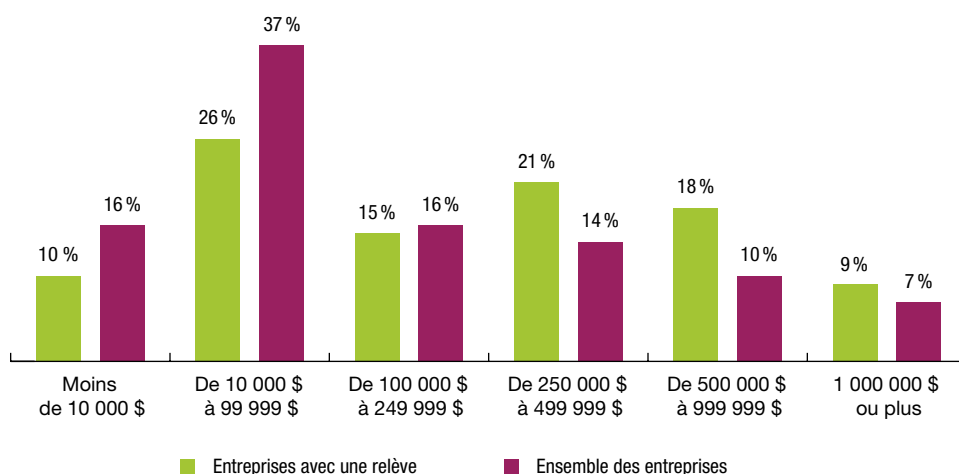
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016 ; Fichier d'enregistrement des exploitations agricoles, 2007 et 2010.

Les productions autres comprennent principalement les secteurs caprin (14 %), apicole (12 %), équin (10 %) et le bois (5 %).

## Les entreprises ayant une relève génèrent des revenus plus élevés

- Parmi les entreprises agricoles ayant une relève (22 % des entreprises), 48 % génèrent des revenus bruts annuels d'au moins 250 000 \$. Cette proportion est de 31 % pour l'ensemble des entreprises.
- Alors que 53 % de l'ensemble des entreprises agricoles réalisent des revenus bruts qui se chiffrent à moins de 100 000 \$, cette proportion est de 36 % pour les entreprises ayant une relève.

**Figure 9 : Répartition des entreprises agricoles ayant une relève et de l'ensemble des entreprises agricoles québécoises selon le revenu agricole brut annuel, en 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 (extraction spéciale).





# 2. LA FORMATION

**DES** : diplôme d'études secondaires

**DEP** : diplôme d'études professionnelles

**DEC** : diplôme d'études collégiales

**AEC** : attestation d'études collégiales

**DEU** : diplôme d'études universitaires

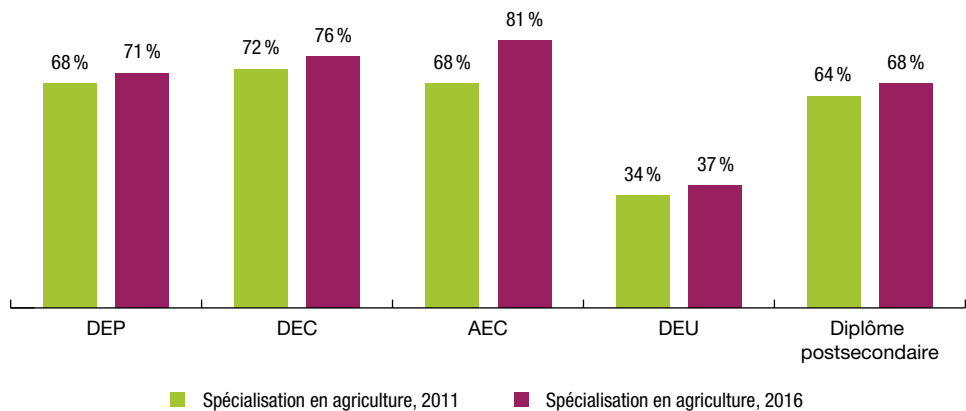
En 2016, 29 % des jeunes de la relève sont titulaires d'un DEP, 32 % d'un DEC et 14 %, d'un DEU.

En 2016, une grande majorité (90 %) des jeunes agricultrices sont titulaires d'un diplôme postsecondaire contre 79 % des jeunes agriculteurs.

## Une relève davantage formée et plus spécialisée en agriculture

- Le niveau de formation s'est accru chez les jeunes agriculteurs et agricultrices, qui ont plus souvent qu'auparavant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. La proportion de la relève possédant un diplôme postsecondaire était de 74 % en 2006, de 79 % en 2011 et de 82 % en 2016.
- Pour tous les types de diplômes, la proportion de la relève agricole qui opte pour une spécialisation en agriculture est en hausse. La part des titulaires d'un diplôme d'études postsecondaire qui se sont spécialisés dans un domaine agricole est passée de 64 % en 2011 à 68 % en 2016.
- En 2016, 71 % des jeunes titulaires d'un DEP et 76 % des jeunes titulaires d'un DEC sont spécialisés en agriculture, cette proportion est de 37 % pour les titulaires d'un diplôme d'études universitaires (DEU).

Figure 10 : Proportion de la relève établie dont le plus haut diplôme est spécialisé en agriculture, en 2011 et 2016



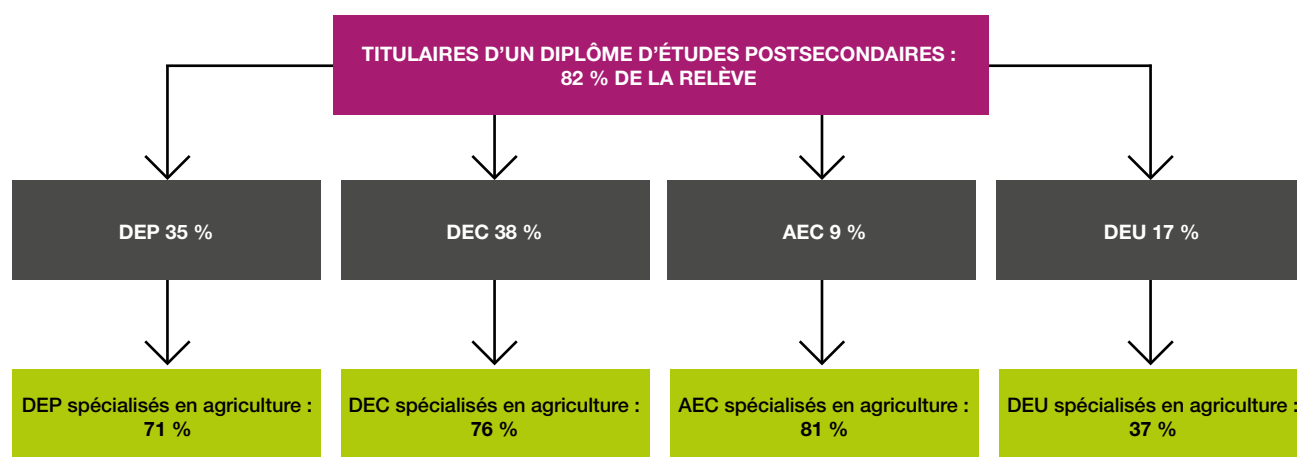
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

En formation professionnelle, les programmes d'études préparent à l'exercice d'un métier spécialisé. Ils ont une durée qui varie entre 600 et 1 800 heures. Il est également possible, en respectant certaines conditions, d'accéder à une formation collégiale.

Le diplôme d'études collégiales peut être obtenu en complétant une formation pré-universitaire ou technique. La formation préuniversitaire est d'une durée de deux ans et le diplôme donne accès aux études universitaires. Les programmes d'études techniques, quant à eux, s'échelonnent sur trois ans et donnent accès au marché du travail. Certaines universités reconnaissent la formation technique comme un préalable à des études universitaires.

- Parmi les titulaires d'un DEP spécialisé en agriculture, 63 % ont obtenu un diplôme en production laitière, 10 %, en élevage de bovins de boucherie et 8 %, en production porcine.
- Chez les titulaires d'un DEC spécialisé en agriculture, 66 % ont fait des études en gestion et technologies d'entreprise agricole et 17 %, en technologie des productions animales.
- Dans le groupe des titulaires d'une AEC spécialisée en agriculture, 85 % ont choisi le domaine de la gestion des entreprises agricoles.
- Parmi la relève ayant obtenu un diplôme universitaire spécialisé en agriculture, près des deux tiers ont opté pour le programme d'agronomie et 21 %, pour celui d'agroéconomie.

**Figure 11 : Domaines de spécialisation en agriculture selon les plus hauts diplômes obtenus, en 2016**



**PLUS HAUT DIPLOME OBTENU SPÉCIALISÉ EN AGRICULTURE : 68 % DE LA RELÈVE**

DEP AGRICOLES	DEC AGRICOLES	AEC AGRICOLES	DEU AGRICOLES
Production laitière : <b>63 %</b> Bovins de boucherie : <b>10 %</b> Production porcine : <b>8 %</b> Grandes cultures : <b>4 %</b> Production acéricole : <b>3 %</b> Horticulture ornementale : <b>3 %</b> Production horticole : <b>2 %</b> Autres formations agricoles : <b>13 %</b>	Gestion et exploitation d'entreprise agricole : <b>66 %</b> Technologie des productions animales : <b>17 %</b> Technologie de la production horticole et de l'environnement : <b>5 %</b> Autres formations agricoles : <b>14 %</b>	Gestion de l'exploitation et de l'entreprise agricole : <b>85 %</b> Autres formations agricoles : <b>17 %</b>	Agronomie : <b>61 %</b> Agroéconomie : <b>21 %</b> Autres formations agricoles : <b>19 %</b>

Un jeune de la relève peut avoir obtenu plus d'un diplôme spécialisé en agriculture pour un même niveau de scolarisation, ce qui explique que certains totaux surpassent 100 %.

Les principaux programmes conduisant à l'obtention d'un DEC qui sont compris dans la catégorie des autres formations agricoles sont Technique de santé animale et Technique de comptabilité et gestion (tous les deux à 23 %).

Le principal programme menant à l'obtention d'un DEP compris dans la catégorie des autres formations agricoles est Mécanique agricole (42 %).

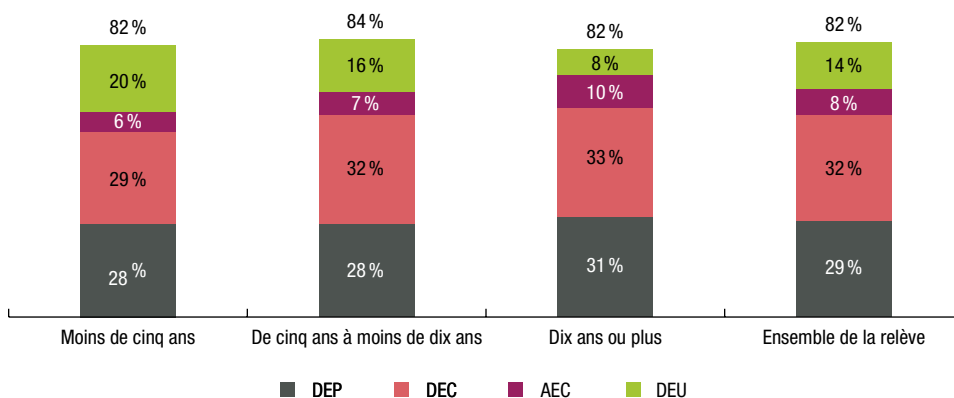
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

Parmi les jeunes de la relève, 28 % sont établis depuis moins de cinq ans, 35 %, depuis cinq à moins de dix ans et 38 %, depuis dix ans ou plus.

## Le diplôme universitaire est plus présent chez la relève établie depuis moins de cinq ans

- Près de la moitié des jeunes qui sont établis depuis moins de dix ans ont un DEC ou un DEU comme plus haut diplôme. Cette proportion se chiffre à 41 % pour la relève établie depuis dix ans ou plus.
- Parmi les jeunes qui sont établis en agriculture depuis moins de cinq ans, 20 % sont des diplômés universitaires.

Figure 12 : Proportion de la relève agricole établie ayant un diplôme d'études postsecondaires selon la période d'établissement, en 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

## La relève établie depuis dix ans ou plus est davantage spécialisée en agriculture

- Les jeunes établis depuis au moins dix ans ont davantage acquis une spécialisation agricole (80 %) comparativement à l'ensemble de la relève (68 %).

Tableau IV : Proportion de la relève établie qui possède un diplôme d'études postsecondaires spécialisé en agriculture selon la période d'établissement, en 2016

Spécialisation agricole	Moins de cinq ans	De cinq ans à moins de dix ans	Dix ans ou plus	Ensemble de la relève
DEP agricole	56 %	71 %	81 %	71 %
DEC agricole	69 %	72 %	84 %	76 %
AEC agricole	71 %	75 %	88 %	81 %
DEU agricole	33 %	37 %	47 %	37 %
Proportion de la relève dont le plus haut diplôme est spécialisé en agriculture	56 %	65 %	80 %	68 %

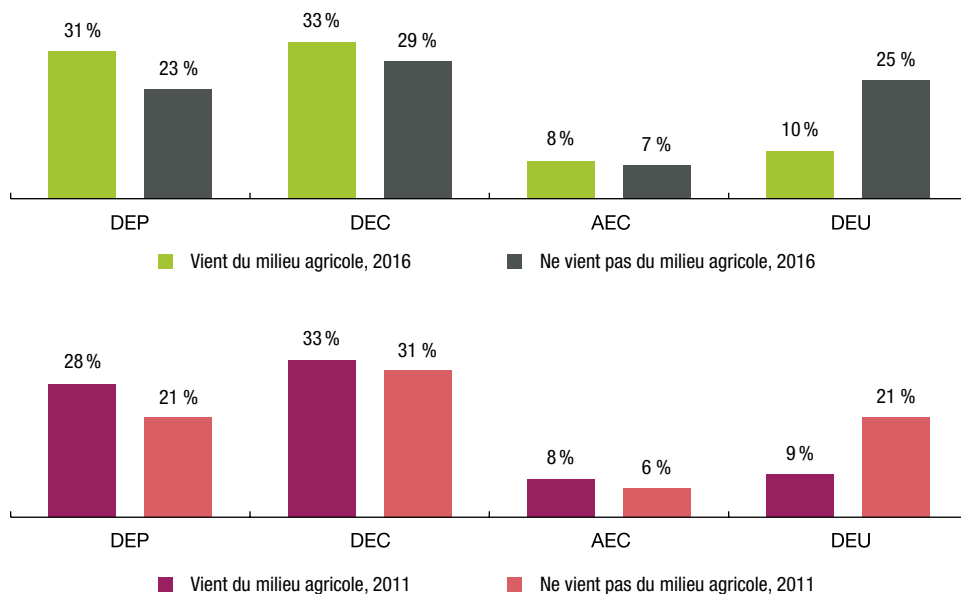
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

## Le parcours de formation varie selon que la relève vient du milieu agricole ou non

- En 2016, la proportion de la relève qui possède un diplôme d'études postsecondaires est sensiblement la même, qu'elle vienne du milieu agricole ou non (82 % et 84 % respectivement).
- Lorsqu'ils viennent du milieu agricole, les jeunes de la relève sont plus souvent titulaires d'un DEP ou d'un DEC, alors que ceux et celles qui ne viennent pas du milieu agricole ont plus souvent un DEC ou un DEU.
- Parmi les jeunes de la relève qui ne viennent pas du milieu agricole, 25 % ont un diplôme universitaire ; cette proportion est de 10 % pour ceux et celles qui ont grandi dans une famille agricole.

Sont considérés comme venant du milieu agricole les jeunes agriculteurs et agricultrices qui ont déclaré que leurs parents (père ou mère) étaient producteurs agricoles au moment du recensement ou l'avaient déjà été.

Figure 13 : Plus haut diplôme obtenu par la relève selon le milieu d'origine, en 2011 et 2016



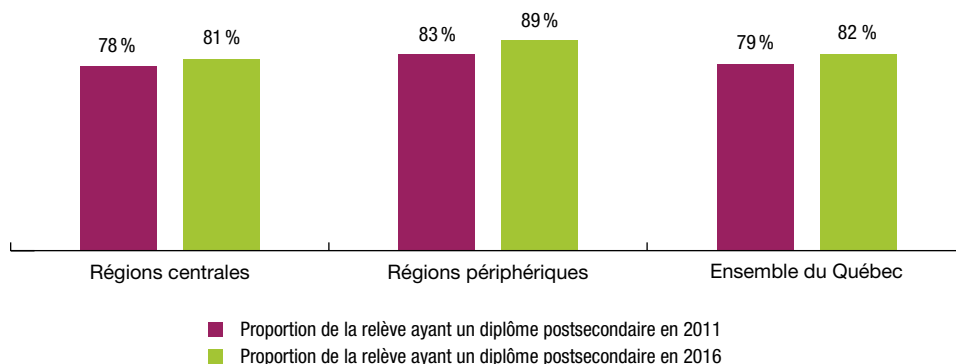
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

En 2016, les jeunes de la relève qui sont établis dans les régions centrales représentent 83 % de l'ensemble de la relève. Les jeunes qui sont établis dans les régions périphériques composent quant à eux 17 % de la relève.

## Une proportion plus élevée de diplômés d'études postsecondaires dans les régions périphériques

- Comme en 2011, c'est dans les régions périphériques que la proportion de jeunes ayant un diplôme d'études postsecondaires est la plus élevée en 2016. Cette proportion a toutefois augmenté tant dans les régions centrales que dans les régions périphériques.
- La hausse la plus marquée de la proportion de jeunes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires s'observe dans les régions périphériques, où elle est passée de 83 % à 89 %.

Figure 14 : Proportion de la relève établie ayant un diplôme d'études postsecondaires dans les régions périphériques et centrales, en 2011 et 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

- Entre les années 2011 et 2016, la proportion de jeunes de la relève qui ont obtenu un diplôme postsecondaire a augmenté pour toutes les régions, à l'exception des Laurentides et de Montréal-Laval-Lanaudière où elle est demeurée stable.
- C'est dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec que la proportion de jeunes titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires est la plus élevée, alors que les régions de l'Outaouais et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se distinguent par leur proportion de jeunes de la relève qui ont un diplôme universitaire (29 % et 26 % respectivement).
- C'est dans la région de Montréal-Laval-Lanaudière que l'on trouve la plus grande proportion de jeunes de la relève ayant obtenu un diplôme d'études collégiales (40 %).

**Tableau V : Proportion de la relève agricole établie qui possède un diplôme d'études postsecondaires selon les régions, en 2016**

Régions centrales	DEP	DEC	AEC	DEU	Diplôme postsecondaire 2016	Diplôme postsecondaire 2011
Estrie	33 %	23 %	9 %	11 %	76 %	75 %
Laurentides	23 %	32 %	3 %	17 %	75 %	76 %
Montréal	26 %	35 %	5 %	16 %	82 %	77 %
Centre-du-Québec	28 %	33 %	11 %	12 %	83 %	77 %
Montréal-Laval-Lanaudière	17 %	40 %	6 %	16 %	79 %	79 %
Chaudière-Appalaches	34 %	26 %	8 %	13 %	81 %	80 %
Capitale-Nationale-Côte-Nord	22 %	38 %	8 %	19 %	87 %	81 %
Mauricie	26 %	34 %	8 %	14 %	81 %	80 %
<b>Moyenne des régions centrales</b>	<b>29 %</b>	<b>30 %</b>	<b>8 %</b>	<b>14 %</b>	<b>81 %</b>	<b>78 %</b>
Régions périphériques	DEP	DEC	AEC	DEU	Diplôme postsecondaire 2016	Diplôme postsecondaire 2011
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	41 %	22 %	19 %	12 %	94 %	83 %
Outaouais	25 %	26 %	7 %	29 %	86 %	85 %
Bas-Saint-Laurent	35 %	36 %	8 %	10 %	89 %	84 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	26 %	39 %	8 %	16 %	89 %	84 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	26 %	26 %	6 %	26 %	83 %	80 %
<b>Moyenne des régions périphériques</b>	<b>31 %</b>	<b>37 %</b>	<b>8 %</b>	<b>13 %</b>	<b>89 %</b>	<b>83 %</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>29 %</b>	<b>32 %</b>	<b>8 %</b>	<b>14 %</b>	<b>82 %</b>	<b>79 %</b>

Les proportions peuvent varier davantage d'une année de recensement à l'autre dans les régions où le nombre de jeunes de la relève est faible.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

En 2016, la proportion de la relève qui obtient un diplôme postsecondaire varie de 71 % à 89 % selon le secteur de production.

## Le tiers des jeunes entrepreneurs établis dans le secteur des fruits possèdent un diplôme universitaire

- Les secteurs qui comptent la plus grande part de jeunes titulaires d'un diplôme postsecondaire sont, à parité, celui des bovins laitiers et celui des cultures abritées et de l'horticulture ornementale. C'est également dans ces deux secteurs que les proportions de jeunes ayant un DEC sont les plus élevées.
- Les plus fortes proportions de diplômés universitaires sont enregistrées dans le secteur des fruits, suivi du secteur des légumes frais et de transformation.

**Tableau VI : Proportion de la relève agricole établie qui est titulaire d'un diplôme d'études postsecondaires selon le secteur de production, en 2016**

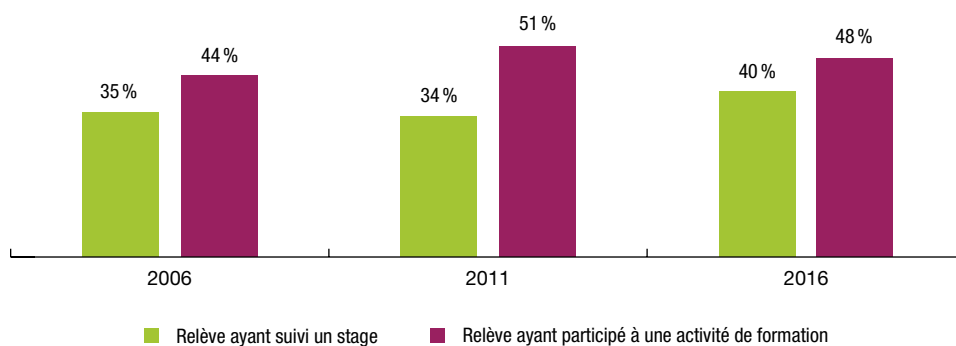
Secteur	DEP	DEC	AEC	DEU	Diplôme postsecondaire
Bovins laitiers	34 %	39 %	9 %	6 %	89 %
Bovins de boucherie	34 %	22 %	6 %	14 %	76 %
Porcs	36 %	31 %	9 %	6 %	81 %
Ovins	27 %	25 %	12 %	20 %	84 %
Volailles	18 %	30 %	6 %	20 %	74 %
Veaux lourds	16 %	36 %	11 %	19 %	80 %
Grandes cultures	26 %	32 %	6 %	15 %	79 %
Acériculture	33 %	19 %	4 %	14 %	71 %
Légumes frais et de transformation	13 %	33 %	10 %	28 %	84 %
Fruits	17 %	24 %	5 %	36 %	83 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	24 %	37 %	3 %	25 %	89 %
Autres	21 %	24 %	9 %	27 %	81 %
Tous les secteurs	29 %	32 %	8 %	14 %	82 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

## Formation continue : une hausse de la participation aux stages

- Au cours des douze mois précédant le Recensement de la relève agricole établie de 2016, près de la moitié (48 %) des jeunes de la relève ont participé à une activité de formation et 40 % ont suivi un stage.
- Comparativement à 2011, les jeunes entrepreneurs agricoles ont plus souvent suivi un stage en 2016 ; ils ont toutefois moins participé à une activité de formation.

**Figure 15 : Participation de la relève à des stages et à des activités de formation durant les douze mois précédant le recensement, en 2006, 2011 et 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

En 2016, parmi les jeunes ayant suivi une formation continue en gestion, 61 % ont choisi la gestion financière, 59 %, la gestion technico-économique et 26 %, la gestion des ressources humaines.

Parmi les jeunes établis depuis dix ans ou plus, 23 % ont participé à une activité de formation continue en agroenvironnement. Ce pourcentage est de 11 % chez la relève établie depuis moins de dix ans.

- Les techniques de production demeurent le choix de formation continue le plus populaire. En second rang viennent les activités de formation liées à la gestion.
- Près du quart des jeunes ont mentionné avoir participé à des activités de formation concernant la qualité et la salubrité.

**Tableau VII : Activités de formation continue selon le sujet, en 2016**

Formation	2016
Techniques de production	67 %
Gestion	37 %
Qualité et salubrité	22 %
Agroenvironnement	20 %
Développement des marchés et des produits	17 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016





# 3. L'ÉTABLISSEMENT EN AGRICULTURE

L'entrée en agriculture pour la relève peut se faire de différentes façons, mais deux modes d'établissement prédominent : l'acquisition d'une entreprise existante (transfert de ferme) et le démarrage.

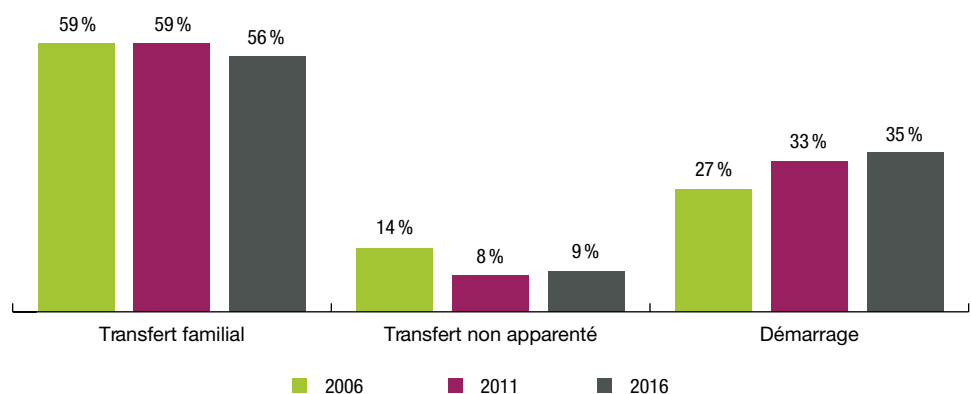
L'établissement par le transfert d'une entreprise (familiale ou non apparentée) est la reprise progressive de l'entreprise d'un producteur agricole dans la continuité des activités existantes. Il s'agit pour le reprenant d'acquies les responsabilités de gestion et de contrôle, ainsi que les actifs et la propriété de l'entreprise.

L'établissement par démarrage est le fait de créer une nouvelle entité juridique et de nouvelles activités en achetant des biens agricoles existants (bâtiments, terres, etc.) ou en planifiant la construction de nouveaux biens immeubles.

## La relève s'établit de plus en plus par démarrage

- En 2016, le transfert familial demeure le mode d'établissement le plus fréquent pour l'ensemble de la relève agricole établie (56 %). Cependant, la relève agricole qui s'est établie en acquérant une entreprise existante est moins présente qu'auparavant, passant de 73 % à 65 % au cours des dix dernières années.
- Le démarrage d'entreprise poursuit sa progression, alors que plus d'un tiers de la relève agricole s'est établie en démarrant une entreprise en 2016 (35 %), comparativement à un jeune sur quatre en 2006 (27 %).

Figure 16 : Proportion de la relève agricole établie selon le mode d'établissement, en 2006, 2011 et 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

- Le mode d'établissement privilégié par la relève n'est pas le même selon que la période d'établissement est plus récente ou qu'elle remonte à dix ans ou plus. Cette différence, qui était déjà observable en 2011, se confirme en 2016.
- Le démarrage d'une entreprise représente 43 % des établissements de la relève établie depuis moins de cinq ans, alors que 70 % des jeunes de la relève qui sont établis depuis plus de dix ans ont acquis leur entreprise par transfert familial.

**Tableau VIII : Modes d'établissement utilisés par la relève agricole selon la période d'établissement, en 2011 et 2016**

Mode d'établissement	Relève agricole établie 2011			Relève agricole établie 2016		
	Moins de cinq ans	De cinq ans à moins de dix ans	Dix ans ou plus	Moins de cinq ans	De cinq ans à moins de dix ans	Dix ans ou plus
Transfert familial	45 %	61 %	69 %	42 %	52 %	70 %
Transfert non apparenté	12 %	7 %	6 %	15 %	10 %	4 %
Démarrage	43 %	32 %	26 %	43 %	39 %	26 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

La relève qui s'est établie en démarrant une entreprise possède un diplôme universitaire dans 22 % des cas.

### La formation des jeunes diffère selon le mode d'établissement

- Le taux de diplomation universitaire est plus élevé pour la relève qui s'est établie par démarrage, tandis que la relève agricole établie par transfert opte dans de plus fortes proportions pour le DEP ou le DEC.
- Pour tous les modes d'établissement, la proportion de titulaires d'un diplôme universitaire chez les jeunes de la relève agricole est plus élevée en 2016 qu'en 2011.

**Tableau IX : Plus haut diplôme obtenu par la relève agricole selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016**

Mode d'établissement	Relève agricole établie 2011				Relève agricole établie 2016				Part de la relève ayant un diplôme postsecondaire en 2016
	DEP	DEC	AEC	DEU	DEP	DEC	AEC	DEU	
Transfert familial	29 %	35 %	8 %	8 %	33 %	34 %	8 %	9 %	83 %
Transfert non apparenté	26 %	29 %	6 %	14 %	31 %	29 %	6 %	16 %	83 %
Démarrage	22 %	29 %	7 %	20 %	23 %	29 %	7 %	22 %	81 %
Total	26 %	33 %	8 %	12 %	29 %	32 %	8 %	14 %	82 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

En 2016, parmi les jeunes qui se sont établis par transfert familial, 79 % possèdent un diplôme d'études postsecondaires spécialisé. Cette proportion est de 52 % pour ceux et celles établis par transfert non apparenté et de 54 % pour la relève qui a opté pour le démarrage.

## Les stratégies utilisées lors de l'établissement : des caractéristiques qui ressemblent à 2011

- Comme en 2011, la relève qui s'est établie par transfert familial a songé sérieusement à se lancer en agriculture à un plus jeune âge et a réalisé son établissement plus tôt que celle qui s'est établie par démarrage ou transfert non apparenté.
- L'âge moyen au moment de l'établissement a augmenté, passant de 25,4 ans à 26,0 ans.
- En 2016, les jeunes qui se sont établis en agriculture au moyen d'un transfert non apparenté venaient plus souvent de familles agricoles (51 %) qu'en 2011 (43 %).

Tableau X : Caractéristiques des jeunes de la relève agricole au moment de s'établir, selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016

Caractéristique	Relève agricole établie 2011				Relève agricole établie 2016			
	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage	Ensemble de la relève	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage	Ensemble de la relève
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	19,1 ans	22,5 ans	22,6 ans	20,5 ans	18,8 ans	22,2 ans	22,0 ans	20,2 ans
Âge moyen au moment de l'établissement	24,3 ans	27,3 ans	26,7 ans	25,4 ans	25,0 ans	28,0 ans	27,0 ans	26,0 ans
Parents agriculteurs	92 %	43 %	51 %	75 %	92 %	51 %	53 %	74 %
Appui familial avant l'établissement	96 %	84 %	84 %	91 %	95 %	84 %	84 %	90 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

Entre 2011 et 2016, c'est l'appui familial pour aider financièrement durant les études qui augmente de la façon la plus marquée.

Type d'appui familial	2011	2016
Appui familial avant l'établissement	91 %	90 %
Approbation de la décision de s'établir en agriculture	76 %	75 %
Aide financière durant les études	39 %	64 %
Aide financière autrement que durant les études	38 %	37 %
Accompagnement durant la démarche d'établissement	68 %	63 %

## Les entreprises en transfert prennent de l'expansion

Au moment de transférer l'entreprise, la relève agricole et les cédants peuvent utiliser différents moyens pour faciliter l'établissement et assurer des revenus suffisants à la fois pour la relève et pour les propriétaires qui souhaitent transférer leurs avoirs. Parmi ces moyens, on trouve l'expansion de l'entreprise et la diversification des activités des entreprises (ajout d'une nouvelle production ou d'une activité complémentaire).

- En 2016, parmi la relève en situation de transfert, 70 % des jeunes ont fait prendre de l'expansion à leur entreprise en augmentant son volume de production ou sa taille au moment de l'établissement. Cette proportion est similaire à celle enregistrée en 2011.
- Parmi les entreprises qui ont été transférées à des jeunes de la relève, 18 % ont diversifié leurs activités, 26 % ont ajouté une production, 5 % ont créé une activité de transformation et 3 % ont introduit un volet d'agrotourisme.

## Le tiers des entreprises en démarrage reçoivent l'appui d'une entreprise existante

- Parmi les jeunes qui ont opté pour le démarrage d'une entreprise agricole, 36 % ont bénéficié de l'appui d'une entreprise existante en 2016, comparativement à 34 % en 2011.
- Toujours parmi ce groupe, 16 % ont reçu le soutien d'un propriétaire d'actifs agricoles non exploitant et 13 % ont réorienté les activités de production d'une entreprise.

L'appui de la part d'une entreprise existante, aussi appelée une entreprise mère, est un soutien pouvant prendre la forme d'un financement, d'un prêt de machinerie ou encore d'une mise en commun de ressources humaines.

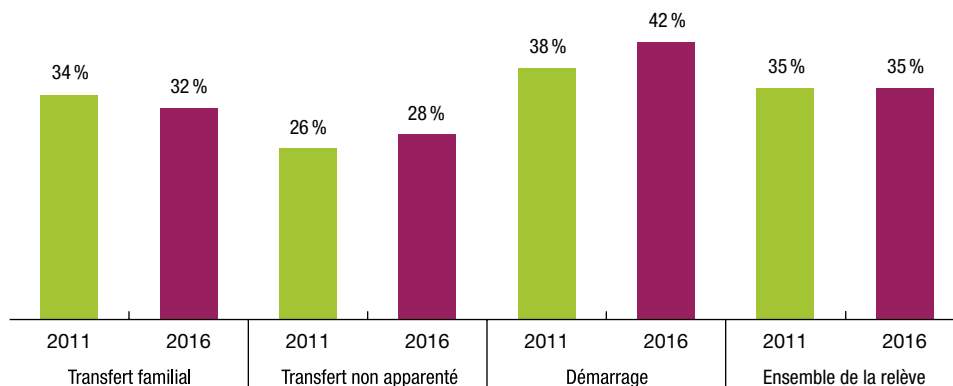
L'appui provenant d'un propriétaire d'actifs agricoles non exploitant est une aide d'un propriétaire qui possède des actifs de production non utilisés (terre, bâtiment ou machinerie).

## La location des actifs chez la relève agricole demeure globalement stable

Les jeunes entrepreneurs agricoles peuvent utiliser différentes stratégies pour faciliter leur établissement, notamment en diminuant leur endettement de départ. La location d'actifs agricoles ou la participation à des coopératives d'utilisation de machinerie agricole et de main-d'œuvre en sont des exemples.

- Globalement, depuis le dernier recensement, la proportion de locataires d'actifs chez la relève agricole est restée stable à 35 %.
- Comme en 2011, les jeunes qui se sont établis en démarrant une entreprise ont davantage recours à la location d'actifs pour s'établir.

**Figure 17 : Proportion de la relève qui a recours à la location d'actifs selon les modes d'établissement, en 2011 et 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

- Entre les années 2011 et 2016, la proportion de jeunes qui louaient tous les actifs au moment de leur établissement a diminué pour tous les modes d'établissement.
- En 2016, plus du quart des jeunes de la relève étaient locataires d'une partie ou de la totalité de leurs terres au moment de l'établissement. Cette proportion est en hausse par rapport à l'année 2011, et ce pour tous les modes d'établissement.

**Tableau XI : Proportion de jeunes qui louent différents actifs selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016**

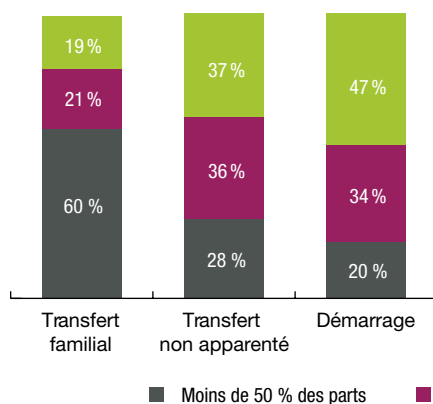
Actif loué	Relève agricole établie 2011				Relève agricole établie 2016			
	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage	Ensemble de la relève	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage	Ensemble de la relève
Terres	22 %	13 %	23 %	21 %	27 %	16 %	27 %	26 %
Bâtiments	6 %	6 %	17 %	10 %	5 %	10 %	20 %	11 %
Tous les actifs	10 %	10 %	8 %	10 %	4 %	6 %	6 %	5 %
Autres actifs	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

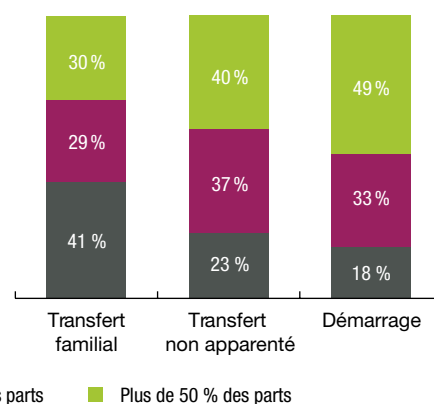
### Les jeunes de la relève détiennent la majorité des parts de leur entreprise

- En 2016, la majorité des jeunes qui ont démarré une entreprise ou qui se sont établis par transfert non apparenté détenaient au moins la moitié des parts de leur entreprise lors de leur établissement (81 % et 73 % respectivement).
- La relève en situation de transfert familial est plus souvent actionnaire minoritaire au moment de l'établissement. Ces jeunes ont initialement acquis au moins la moitié des parts de l'entreprise dans une proportion de 40 %.
- En ce qui concerne les parts de l'entreprise que les jeunes détenaient au moment du recensement, 59 % de la relève établie par transfert familial en possédait au moins la moitié en 2016. Cette proportion reste moins élevée que pour les jeunes qui se sont établis par transfert non apparenté (77 %) et par démarrage (72 %).

**Figure 18 : Proportion des parts acquises initialement par la relève selon le mode d'établissement, en 2016**



**Figure 19 : Proportion des parts détenues par la relève agricole selon le mode d'établissement, en 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

- Pour plus de trois jeunes sur quatre, le nombre de parts détenues depuis leur établissement n'a connu aucune variation.

**Tableau XII : Variation du nombre de parts détenues par la relève agricole entre le moment de l'établissement et le recensement, en 2016**

Variation	Transfert familial	Transfert apparenté	Démarrage	Ensemble de la relève
Aucune	67 %	85 %	88 %	76 %
Augmentation	31 %	12 %	8 %	22 %
Diminution	2 %	3 %	4 %	3 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

## L'utilisation des services-conseils diminue

- En 2016, les services-conseils les plus utilisés sont ceux d'un comptable, d'un fiscaliste, d'un planificateur financier et d'un conseiller en financement, peu importe le mode d'établissement.
- Comme en 2011, les jeunes qui se sont établis en démarrant leur entreprise ont plus souvent réalisé un plan d'affaires que ceux qui sont dans une situation de transfert d'entreprise.
- Pour l'ensemble de la relève, l'utilisation de services-conseils a diminué en 2016, exception faite des démarches auprès d'organismes locaux et de centres régionaux d'établissement en agriculture (CRÉA).
- Pour l'ensemble de la relève, l'utilisation de sources de financement pour l'établissement a diminué en 2016, exception faite des dons.

- De manière générale, la relève qui s'établit par transfert familial utilise davantage les sources de financement.
- Pour la relève qui s'est établie par transfert non apparenté ou en démarrant une entreprise, la source de financement la plus utilisée est un prêt d'un établissement financier. Pour les jeunes qui se sont établis par transfert familial, la source de financement la plus utilisée est l'aide gouvernementale.

**Tableau XIII : Ressources utilisées par la relève agricole pour s'établir, selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016**

Moyen utilisé	Transfert familial		Transfert non apparenté		Démarrage		Ensemble de la relève	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Plan d'affaires	53 %	50 %	60 %	61 %	68 %	68 %	59 %	57 %
Location d'actifs	34 %	32 %	26 %	28 %	38 %	42 %	35 %	35 %
Membre d'une CUMA	20 %	17 %	15 %	9 %	7 %	5 %	15 %	13 %
Contrat d'intégration	6 %	7 %	13 %	14 %	7 %	7 %	7 %	7 %
<b>Service-conseil utilisé</b>								
Conseiller en relève du MAPAQ	16 %	11 %	8 %	7 %	14 %	12 %	15 %	11 %
Conseiller technique	25 %	25 %	26 %	23 %	31 %	29 %	27 %	26 %
Conseiller de la FADQ	n. d.	25 %	n. d.	32 %	n. d.	25 %	n. d.	26 %
Conseiller en financement	57 %	51 %	61 %	60 %	48 %	42 %	54 %	49 %
Comptable, fiscaliste ou planificateur financier	82 %	82 %	60 %	65 %	50 %	50 %	70 %	69 %
Conseiller en gestion	32 %	31 %	23 %	21 %	18 %	13 %	27 %	24 %
CRÉA	15 %	16 %	2 %	7 %	2 %	2 %	10 %	11 %
Organismes locaux	11 %	11 %	15 %	17 %	19 %	24 %	14 %	16 %
Banque de terres	n. d.	1 %	n. d.	1 %	n. d.	1 %	n. d.	1 %
<b>Source de financement</b>								
Aide gouvernementale	71 %	68 %	66 %	67 %	65 %	59 %	68 %	65 %
Membre de la famille	31 %	26 %	30 %	25 %	32 %	27 %	31 %	26 %
Don	37 %	39 %	13 %	14 %	15 %	15 %	27 %	29 %
Héritage	8 %	8 %	3 %	3 %	5 %	4 %	7 %	6 %
Emprunt	66 %	60 %	81 %	75 %	77 %	71 %	70 %	65 %
Prêt de quotas	44 %	41 %	17 %	18 %	12 %	12 %	31 %	29 %

Les sigles CUMA et FADQ signifient respectivement « coopérative d'utilisation de matériel agricole » et « La Financière agricole du Québec ».

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

## La proportion d'établissements par transfert familial est en baisse dans les régions

- À l'exception du Centre-du-Québec, la proportion des transferts familiaux est en baisse dans l'ensemble des régions depuis l'année 2011.
- Au moment du recensement, les régions qui affichaient les plus fortes proportions d'établissements par transfert familial sont la Chaudière-Appalaches (62 %), le Centre-du-Québec (61 %) et le Bas-Saint-Laurent (60 %).
- La proportion des entreprises en démarrage est en hausse dans l'ensemble des régions périphériques entre les années 2011 et 2016.

**Tableau XIV : Distribution de la relève établie dans chacune des régions du Québec selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016**

Régions centrales	Transfert familial		Transfert non apparenté		Démarrage	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Estrie	54 %	52 %	12 %	13 %	34 %	36 %
Laurentides	53 %	49 %	10 %	12 %	36 %	39 %
Montérégie	56 %	54 %	6 %	6 %	37 %	41 %
Centre-du-Québec	58 %	61 %	7 %	9 %	35 %	30 %
Montréal-Laval-Lanaudière	57 %	51 %	6 %	7 %	38 %	41 %
Chaudière-Appalaches	64 %	62 %	9 %	11 %	27 %	28 %
Capitale-Nationale-Côte-Nord	54 %	53 %	6 %	11 %	39 %	36 %
Mauricie	65 %	57 %	11 %	9 %	24 %	34 %
<b>Moyenne des régions centrales</b>	<b>58 %</b>	<b>56 %</b>	<b>8 %</b>	<b>9 %</b>	<b>34 %</b>	<b>34 %</b>
Régions périphériques	Transfert familial		Transfert non apparenté		Démarrage	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	51 %	50 %	10 %	6 %	39 %	44 %
Outaouais	45 %	38 %	3 %	7 %	52 %	55 %
Bas-Saint-Laurent	66 %	60 %	8 %	12 %	26 %	28 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	61 %	58 %	6 %	5 %	33 %	37 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	56 %	28 %	–	3 %	44 %	69 %
<b>Moyenne des régions périphériques</b>	<b>60 %</b>	<b>55 %</b>	<b>7 %</b>	<b>8 %</b>	<b>33 %</b>	<b>37 %</b>
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>59 %</b>	<b>56 %</b>	<b>8 %</b>	<b>9 %</b>	<b>33 %</b>	<b>35 %</b>

Les proportions peuvent varier davantage d'une année de recensement à l'autre dans les régions où le nombre de jeunes de la relève est faible.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

## La gestion de l'offre représente une faible proportion des démarrages

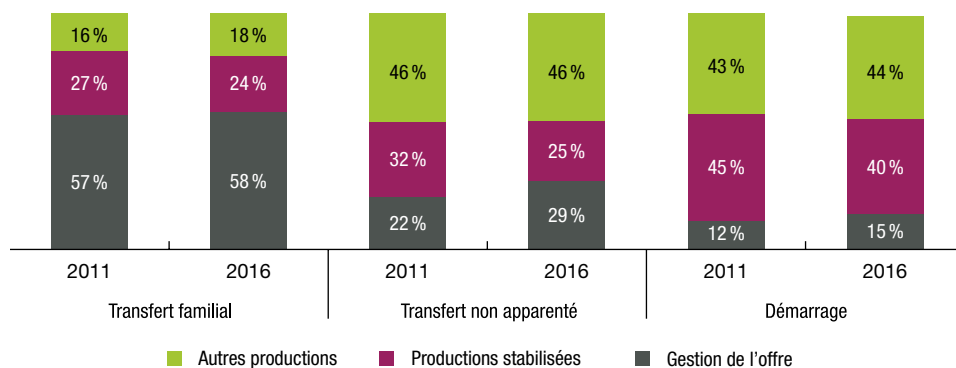
- En 2016, les productions sous gestion de l'offre représentent 58 % des entreprises en situation de transfert familial. Cette proportion est semblable à celle qui a été observée en 2011.
- En 2016, les entreprises en démarrage ou en situation de transfert non apparenté concentrent leurs activités dans les autres productions.

Les activités sous gestion de l'offre regroupent la production laitière, l'élevage de volaille et la production d'œufs.

Les productions stabilisées comprennent les céréales, le maïs-grain et les oléagineux, l'agneau, les bovins de boucherie, les veaux d'embouche, de grains et de lait, la production porcine, la pomiculture ainsi que la culture de pommes de terre.

Les autres productions englobent les fruits, les légumes frais et de transformation, l'acériculture, l'horticulture ornementale, les cultures abritées et toutes autres productions végétales ou animales.

Figure 20 : Distribution des types de productions selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

L'importance du secteur laitier au Québec (37 %) influence la moyenne québécoise en ce qui a trait aux modes d'établissement favorisés.

## En acériculture, le quart de la relève s'est établie par transfert non apparenté

- En 2016, les secteurs où l'on trouve les plus fortes proportions d'entreprises en démarrage sont ceux des autres productions et des ovins. Quant aux transferts familiaux, ce sont les secteurs des bovins laitiers (82 %) et des volailles (55 %) qui prédominent.
- Dans le secteur acéricole, plus du quart des jeunes établis ont privilégié le transfert d'une entreprise non apparentée. Il s'agit du secteur qui affiche la plus forte proportion pour ce mode d'établissement, suivi du secteur porcin.
- Les secteurs du porc, des veaux lourds et des légumes frais et de transformation ont connu une baisse de la proportion d'établissements par transfert familial entre les années 2011 et 2016.

**Tableau XV : Distribution des jeunes établis selon l'activité principale de l'entreprise et le mode d'établissement, en 2011 et 2016**

Activité principale	Transfert familial		Transfert non apparenté		Démarrage	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Bovins laitiers et production laitière	87 %	82 %	4 %	7 %	9 %	11 %
Bovins de boucherie	50 %	46 %	3 %	6 %	47 %	48 %
Porcs	54 %	44 %	16 %	18 %	30 %	38 %
Ovins	23 %	28 %	6 %	5 %	72 %	67 %
Volailles	53 %	55 %	7 %	4 %	40 %	41 %
Veaux lourds	31 %	21 %	18 %	16 %	51 %	63 %
Grandes cultures	47 %	49 %	5 %	4 %	48 %	47 %
Acériculture	37 %	38 %	24 %	26 %	40 %	36 %
Légumes frais et de transformation	48 %	33 %	5 %	4 %	48 %	62 %
Fruits	37 %	37 %	11 %	9 %	52 %	54 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	48 %	48 %	13 %	11 %	39 %	41 %
Autres	19 %	22 %	10 %	9 %	71 %	69 %
<b>Total</b>	<b>59 %</b>	<b>56 %</b>	<b>8 %</b>	<b>9 %</b>	<b>33 %</b>	<b>35 %</b>

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.





# 4. LE TRAVAIL, LES REVENUS ET L'ÉPARGNE CHEZ LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE

Un emploi à l'extérieur de l'entreprise agricole est comptabilisé dans les données s'il a été occupé au cours des douze mois précédant le recensement.

## Le recours à un travail extérieur : des réalités différentes selon le mode d'établissement

- La proportion de jeunes qui occupent un travail en dehors de la ferme est demeurée inchangée entre 2011 et 2016 (42 %).
- En moyenne, tant la proportion de temps que la relève consacre à un travail à l'extérieur de l'entreprise que la part du revenu annuel généré par cet emploi demeurent semblable à 2011.
- La part moyenne du revenu attribuable à un emploi à l'extérieur de l'entreprise se situait à 46 % en 2006, à 66 % en 2011, et atteint 65 % en 2016.

Tableau XVI : Travail et revenu à l'extérieur de l'entreprise chez la relève agricole, en 2006, 2011 et 2016

Caractéristique	2006	2011	2016
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	38 %	42 %	42 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	40 %	57 %	57 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi à l'extérieur (en moyenne)	46 %	66 %	65 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

- Près des deux tiers des jeunes qui se sont établis par démarrage ont un emploi à l'extérieur de l'entreprise, tandis qu'un peu plus du quart de ceux et celles qui se sont établis par transfert familial sont dans cette situation.
- Les emplois occupés à l'extérieur de l'entreprise appartiennent au domaine agricole dans 32 % des cas.

**Tableau XVII : Travail et revenu à l'extérieur de l'entreprise chez la relève agricole selon le mode d'établissement, en 2016**

Caractéristique	Transfert familial	Transfert non apparenté	Démarrage
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	28 %	52 %	63 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	53 %	61 %	59 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi à l'extérieur (en moyenne)	60 %	65 %	68 %
Emploi dans le domaine agricole	32 %	32 %	32 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

- Les jeunes de la relève qui sont établis depuis dix ans ou plus travaillent à l'extérieur dans une moins grande proportion que ceux qui sont établis depuis moins de dix ans.
- Les entreprises des jeunes qui n'ont pas d'emploi à l'extérieur génèrent des revenus de 250 000 \$ ou plus dans une proportion de 68 %. La proportion est de 20 % pour les entreprises de ceux et celles qui travaillent à l'extérieur.

**Tableau XVIII : Caractéristiques de la relève agricole établie selon qu'elle occupe ou non un emploi à l'extérieur de l'entreprise, en 2011 et 2016**

Caractéristique	2011		2016	
	Relève sans emploi à l'extérieur	Relève avec un emploi à l'extérieur	Relève sans emploi à l'extérieur	Relève avec un emploi à l'extérieur
Âge moyen auquel la relève a pensé s'établir	19,4 ans	22,1 ans	19,4 ans	22,5 ans
Participation toute l'année aux activités de l'entreprise	96 %	66 %	96 %	67 %
Entreprise qui génère 250 000 \$ ou plus de revenus agricoles bruts	64 %	18 %	68 %	20 %
<b>Période d'établissement</b>				
Depuis moins de cinq ans	26 %	44 %	21 %	37 %
Depuis de cinq ans à moins de dix ans	32 %	30 %	35 %	35 %
Depuis dix ans ou plus	41 %	26 %	44 %	29 %
<b>Mode d'établissement</b>				
Transfert familial	72 %	40 %	70 %	37 %
Transfert non apparenté	6 %	10 %	8 %	11 %
Démarrage	22 %	50 %	23 %	52 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

## Des revenus plus élevés pour les entreprises de la relève en situation de transfert

- En 2016, plus des deux tiers (67 %) des jeunes qui se sont établis par transfert familial gagnent des revenus agricoles bruts d'au moins 250 000 \$ par année avec leur entreprise. Cette proportion est de 37 % pour les jeunes qui se sont établis par transfert non apparenté et de 20 % pour ceux qui ont démarré leur entreprise.
- Comme en 2011, les entreprises des jeunes entrepreneurs qui se sont établis par démarrage ou par transfert non apparenté se trouvent principalement dans la tranche de revenus de 10 000 \$ à 99 999 \$ pour l'année 2016.
- Entre les années 2011 et 2016, la proportion d'exploitations qui ont généré des revenus annuels en deçà de 10 000 \$ était à la baisse pour l'ensemble des entreprises, notamment dans la catégorie des démarrages (de 24 % à 15 %).

**Tableau XIX : Distribution des revenus agricoles bruts selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016**

Mode d'établissement	Moins de 10 000 \$		De 10 000 \$ à 99 999 \$		De 100 000 \$ à 249 999 \$		De 250 000 \$ à 499 999 \$		De 500 000 \$ à 999 999 \$		1 000 000 \$ ou plus	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016	2011	2016	2011	2016	2011	2016
Transfert familial	3 %	2 %	15 %	15 %	18 %	16 %	32 %	31 %	22 %	23 %	10 %	13 %
Transfert non apparenté	15 %	8 %	36 %	34 %	21 %	21 %	17 %	22 %	8 %	10 %	3 %	5 %
Démarrage	24 %	15 %	43 %	42 %	18 %	22 %	7 %	11 %	5 %	5 %	3 %	4 %
Ensemble de la relève	11 %	7 %	25 %	26 %	19 %	19 %	24 %	23 %	14 %	15 %	6 %	9 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

L'outil d'épargne le plus souvent utilisé est le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) (74 %) suivi du compte d'épargne libre d'impôt (CELI) (52 %).

## Près de la moitié des jeunes de la relève utilisent un outil d'épargne

- En 2016, la proportion d'épargnants augmente avec l'âge. Un jeune de la relève sur deux qui est âgé de plus de 35 ans utilise des outils d'épargne, tandis que 36 % de ceux et celles qui sont âgés de moins de 25 ans sont épargnants.

**Tableau XX : Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon l'âge, en 2016**

Âge	Proportion d'épargnants
Moins de 25 ans	36 %
De 25 à 34 ans	45 %
De 35 à 39 ans	50 %
Ensemble de la relève	48 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

Les jeunes agricultrices sont plus enclines à épargner. En effet, 52 % d'entre elles épargnent comparativement à 46 % des jeunes agriculteurs.

- Les jeunes de la relève qui se sont établis par transfert familial sont plus nombreux à utiliser des outils d'épargne que ceux qui se sont lancés en agriculture à la suite d'un transfert non apparenté ou en démarrant une entreprise.

**Tableau XXI : Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le mode d'établissement, en 2016**

Mode d'établissement	Proportion d'épargnants
Transfert familial	51 %
Transfert non apparenté	43 %
Démarrage	43 %

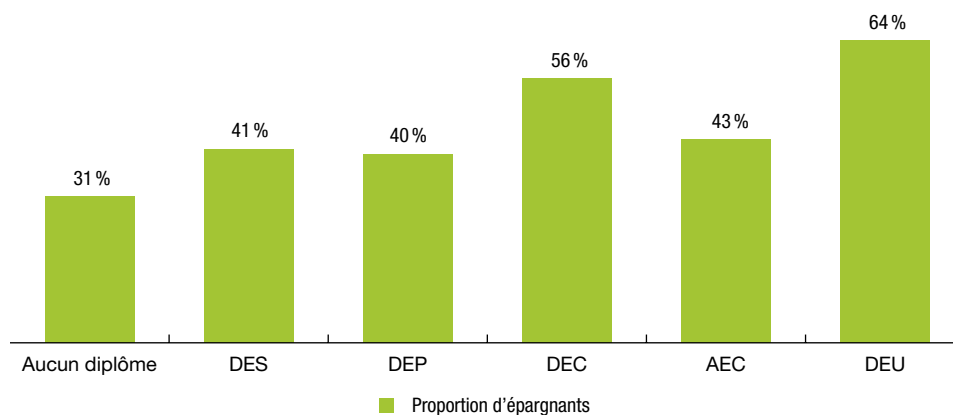
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

Plus de la moitié des titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou universitaires recourent à l'épargne.

### Les titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire sont plus nombreux à épargner

- Le taux d'utilisation d'un outil d'épargne varie selon le plus haut diplôme obtenu. Les titulaires d'un DEU épargnent dans une proportion de 64 %, comparativement à 40 % pour les titulaires d'un DEP.
- La plus faible proportion d'épargnants se trouve chez les personnes qui n'ont aucun diplôme (31 %).

**Figure 21 : Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le plus haut diplôme obtenu, en 2016**

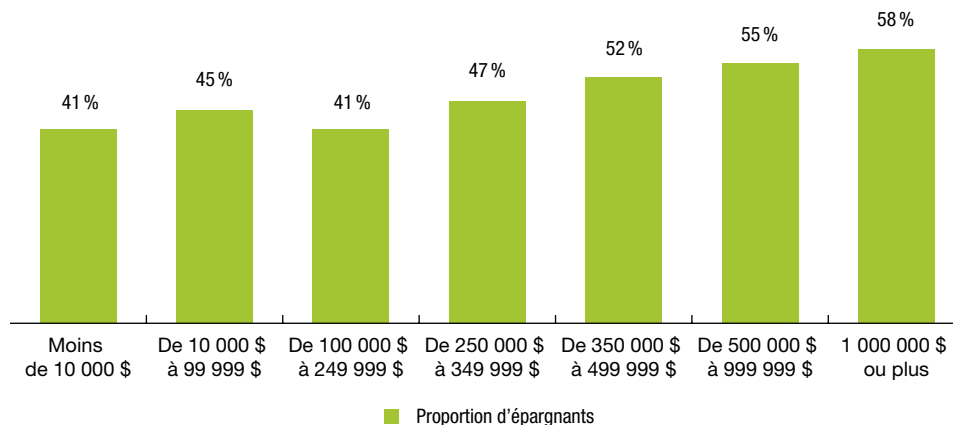


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

## La proportion d'épargnants augmente avec le chiffre d'affaires

- Lorsque les revenus d'entreprise sont sous le seuil des 350 000 \$, la proportion d'épargnants se situe entre 41 % et 47 %. Lorsque les revenus franchissent ce cap, c'est une majorité de jeunes de la relève qui utilisent un outil d'épargne.

**Figure 22 : Taux d'utilisation des outils d'épargne par la relève agricole établie selon le chiffre d'affaires, en 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

Comparativement aux jeunes qui sont en situation de transfert, ceux et celles qui démarrent leur entreprise détiennent une plus grande proportion de parts et exploitent des entreprises qui génèrent de plus faibles revenus. Les investissements liés à l'acquisition des parts pourraient limiter la capacité d'épargne.

- Les propriétaires minoritaires utilisent des outils d'épargne dans une proportion de 53 %, alors que le taux d'épargne est plus faible pour les propriétaires majoritaires.

**Tableau XXII : Taux d'utilisation des outils d'épargne selon les parts détenues, en 2016**

Quantité de parts détenues en 2016	Proportion d'épargnants
Moins de 50 % des parts	53 %
50 % des parts	48 %
Plus de 50 % des parts	43 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.



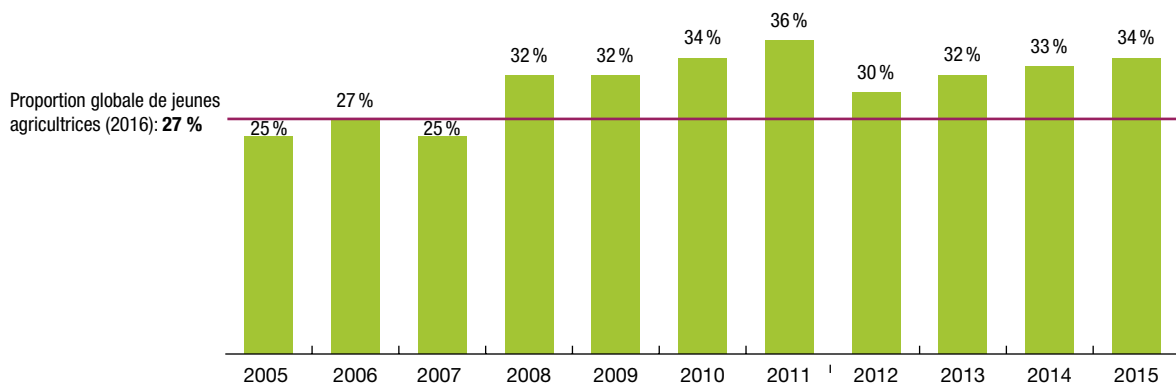
# 5. LA RELÈVE AGRICOLE FÉMININE

Depuis l'année 2006, la proportion de jeunes agricultrices de la relève agricole a augmenté légèrement. Elle était de 24 % en 2006, de 26 % en 2011 et de 27 % en 2016.

## Les jeunes agricultrices représentent un quart de la relève établie, et près d'un tiers des établissements réalisés chaque année depuis 2008

- La présence des jeunes agricultrices est restée relativement stable parmi la relève agricole de 2011 à 2016. En 2016, pour tous les jeunes âgés de moins de 40 ans, la proportion de femmes atteint 27 %.
- Par contre, la proportion de jeunes femmes qui s'établissent annuellement surpasse leur répartition globale (mesure de 2016). Ainsi, si l'on considère l'année d'acquisition des premières parts pour s'établir, la relève féminine représente au moins 30 % des établissements chaque année, depuis l'année 2008.

Figure 23 : Proportion de jeunes femmes établies en agriculture selon l'année d'acquisition des premières parts, de 2005 à 2015



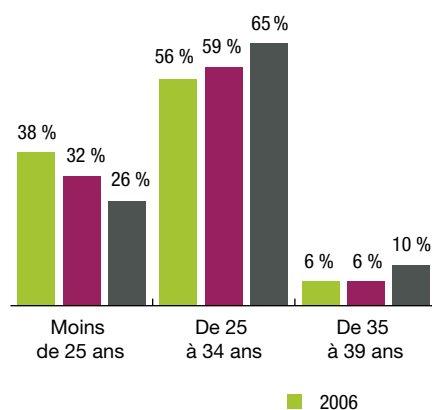
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016.

En 2016, l'âge moyen des jeunes agricultrices et celui des jeunes agriculteurs sont semblables (34,7 ans et 34,0 ans respectivement). Cette situation représente une augmentation depuis 2011, où ces chiffres étaient de 33,3 ans et 32,7 ans.

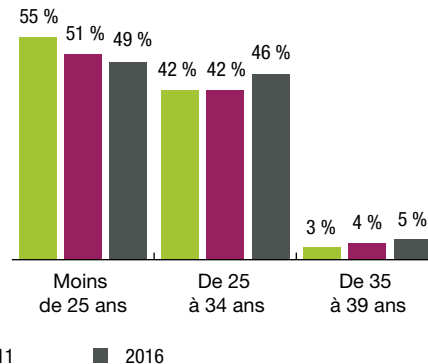
## La relève féminine s'établit à un âge plus avancé que la relève masculine

- En 2016, environ le quart de la relève féminine a rapporté s'être établie en agriculture avant l'âge de 25 ans. Pour les jeunes agriculteurs, la moitié se sont établis avant cet âge.
- Depuis 2006, la proportion de jeunes femmes s'étant établies en agriculture à partir de 25 ans est passée de 62 % à 75 % tandis que les jeunes hommes ont connu une augmentation de 45 % à 51 %.
- En 2016, la majorité des jeunes agricultrices étaient âgées de 25 à 34 ans au moment de leur établissement, alors que la majorité des jeunes agriculteurs avaient moins de 25 ans.

**Figure 24 : Âge de la relève agricole féminine lors de l'établissement, en 2006, 2011 et 2016**



**Figure 25 : Âge de la relève agricole masculine lors de l'établissement, en 2006, 2011 et 2016**

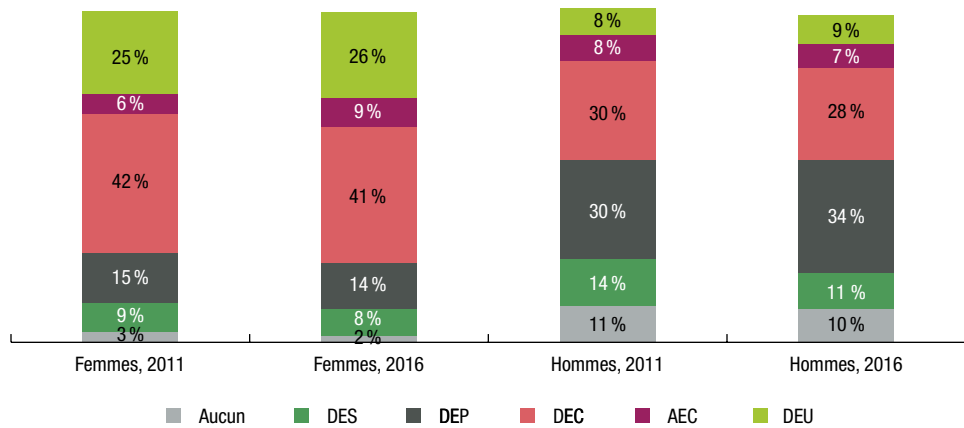


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

## Plus du quart de la relève féminine est titulaire d'un diplôme universitaire

- Tout comme en 2011, la relève agricole féminine tend à poursuivre ses études plus longtemps que la relève masculine en 2016.
- Entre les années 2011 et 2016, la proportion d'hommes qui ont obtenu un diplôme d'études postsecondaires est passée de 75 % à 79 %, alors que chez les femmes, cette proportion est passée de 88 % à 90 %.
- Plus du quart de la relève féminine est titulaire d'un diplôme universitaire comparativement à 9 % chez les jeunes agriculteurs.

Figure 26 : Plus haut diplôme obtenu par les jeunes de la relève féminine et masculine, en 2011 et 2016



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

## La formation spécialisée en agriculture connaît une hausse chez les jeunes agricultrices

- Comparativement à 2011, la proportion de la relève agricole qui opte pour une spécialisation agricole est en hausse en 2016. Toutefois, les jeunes hommes restent plus nombreux à obtenir un diplôme spécialisé en agriculture que les jeunes femmes.
- Par contre, entre les années 2011 et 2016, la proportion d'agricultrices ayant obtenu un diplôme spécialisé a augmenté de façon plus importante que pour les hommes. Cette hausse se remarque particulièrement pour les DEP et les DEC.

Tableau XXIII : Proportion de jeunes de la relève agricole dont le plus haut diplôme est spécialisé en agriculture, selon le niveau de scolarité et le sexe, en 2011 et 2016

Niveau de formation	Femmes spécialisées en agriculture		Hommes spécialisés en agriculture		Ensemble de la relève agricole	
	2011	2016	2011	2016	2011	2016
DEP	38 %	49 %	71 %	74 %	68 %	71 %
DEC	52 %	62 %	81 %	83 %	72 %	76 %
AEC	65 %	66 %	71 %	87 %	68 %	81 %
DEU	25 %	31 %	43 %	44 %	34 %	37 %
Total	42 %	51 %	72 %	75 %	64 %	68 %

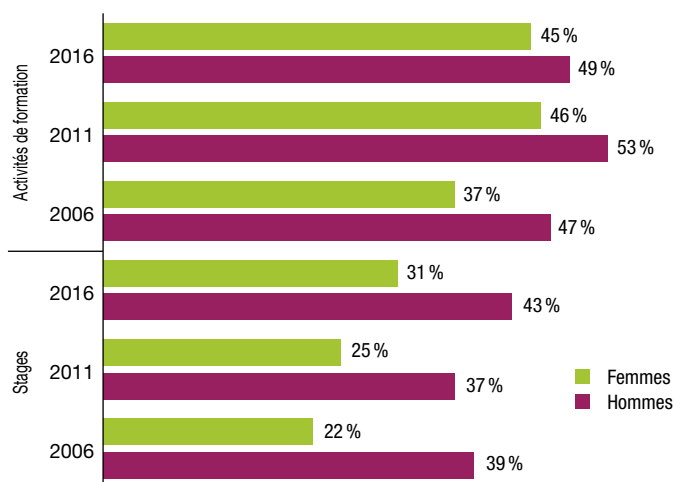
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

En 2016, les activités de formation les plus suivies par les femmes concernent les techniques de production (56 %), la gestion (40 %) ainsi que la qualité et salubrité (22 %). Pour ces mêmes formations, les proportions chez les hommes sont de 69 %, 36 % et 22 % respectivement.

## Les stages gagnent en popularité

- Comme en 2006 et 2011, la proportion d'hommes qui participent à des stages ou à des activités de formation continue est plus importante que la proportion de femmes en 2016. Toutefois, depuis 2006, cette proportion a augmenté de manière plus marquée chez les jeunes agricultrices.
- Parmi la relève féminine, 31 % des jeunes ont effectué un stage en 2016, comparativement à 22 % en 2006.

Figure 27 : Participation des relèves agricoles féminine et masculine à des stages et à des activités de formation, en 2006, 2011 et 2016



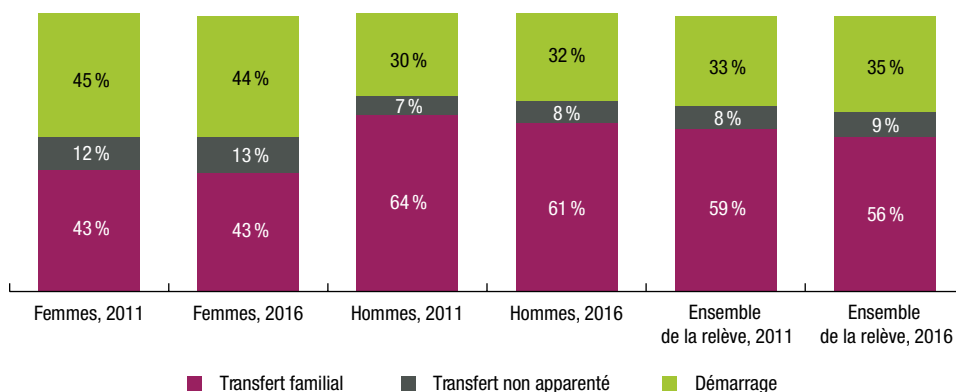
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

La proportion de gens qui viennent du milieu agricole est moins élevée chez les jeunes agricultrices que chez les jeunes agriculteurs. Pour la relève féminine, cette proportion s'élevait à 55 % en 2011 et à 57 % en 2016, alors qu'elle était de 81 % du côté de la relève masculine pour ces deux années.

## Les établissements par démarrage et par transfert non familial sont plus fréquents chez la relève féminine

- Comme en 2011, le démarrage d'entreprise est demeuré plus populaire chez la relève féminine que chez la relève masculine. En 2016, un peu moins de la moitié (44 %) des jeunes femmes ont démarré leur entreprise pour s'établir, alors que 32 % des jeunes agriculteurs ont fait ce choix.
- La proportion de jeunes femmes qui s'établissent en acquérant une entreprise non apparentée est plus importante que celle des jeunes hommes. L'écart ressemble à celui qui a été observé en 2011.

**Figure 28 : Proportion de jeunes femmes et de jeunes hommes établis en agriculture selon le mode d'établissement, en 2011 et 2016**

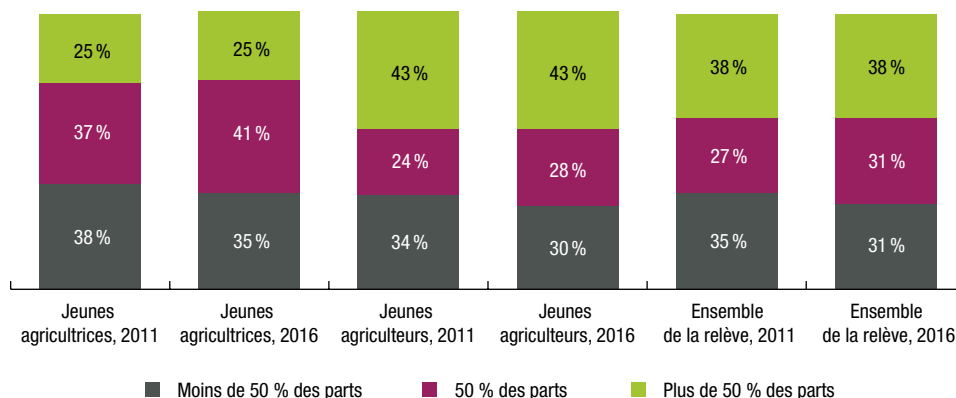


Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

### La proportion de jeunes agricultrices qui possèdent au moins la moitié des parts de leur entreprise est en hausse

- Les jeunes agricultrices sont propriétaires majoritaires de leur entreprise dans une moindre mesure que leurs homologues masculins.
- Toutefois, de 2011 à 2016, la proportion de jeunes agricultrices qui possèdent au moins la moitié des parts de leur entreprise (au moins 50 % des parts) a augmenté, passant de 62 % à 66 %.
- En 2016, chez les jeunes femmes, 41 % détiennent exactement la moitié (50 %) des parts de leur entreprise, alors que cette proportion est de 28 % chez les jeunes hommes.

**Figure 29 : Répartition des relèves agricoles féminine et masculine selon les parts détenues dans l'entreprise, en 2011 et 2016**



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011 et 2016.

Les femmes sont plus nombreuses à s'établir en démarrant leur entreprise, et le recours au travail à l'extérieur de la ferme est plus habituel pour la relève qui a choisi ce mode d'établissement.

## Une jeune agricultrice sur deux occupe un emploi à l'extérieur de son entreprise

- Depuis l'année 2006, les jeunes agricultrices sont plus nombreuses, en proportion, à occuper un emploi à l'extérieur de leur entreprise que la relève masculine.
- En 2016, près de la moitié des jeunes agricultrices rapportent qu'elles occupent un emploi à l'extérieur de leur entreprise. Elles consacrent 62 % de leur temps à cet emploi et en retirent près des trois quarts de leur revenu.
- Chez la relève masculine, la proportion de jeunes qui occupent un travail en dehors de leur entreprise est moins élevée (41 %) ; ils y consacrent en moyenne moins d'heures (55 %) et en retirent une moins grande part de leur revenu annuel (62 %).

**Tableau XXIV : Travail et revenu à l'extérieur de l'entreprise chez les relèves féminine et masculine durant l'année précédant le recensement, en 2006, 2011 et 2016**

Caractéristique	Relève établie 2006			Relève établie 2011			Relève établie 2016		
	Femmes	Hommes	Tous	Femmes	Hommes	Tous	Femmes	Hommes	Tous
Proportion de la relève ayant travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole	41 %	37 %	38 %	48 %	40 %	42 %	47 %	41 %	42 %
Part du temps travaillé annuellement à l'extérieur de l'entreprise agricole (en moyenne)	43 %	39 %	40 %	63 %	54 %	57 %	62 %	55 %	57 %
Part du revenu annuel généré par l'emploi à l'extérieur (en moyenne)	49 %	45 %	46 %	74 %	63 %	66 %	72 %	62 %	65 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

En moyenne, la proportion de temps que la relève consacre à un travail à l'extérieur de son entreprise était de 40 % en 2006, de 57 % en 2011 et de 57 % en 2016.

## La proportion de jeunes agricultrices est en hausse dans la plupart des régions

- Depuis 2006, la proportion de jeunes agricultrices enregistre un gain dans la majorité des régions du Québec.
- En 2016, dans les régions périphériques, la proportion de la relève féminine est plus élevée que la moyenne québécoise, sauf au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Parmi les régions centrales, la Montérégie, Montréal-Laval-Lanaudière et la Mauricie affichent une proportion de jeunes agricultrices inférieure à la moyenne du Québec.

**Tableau XXV : Proportion de jeunes femmes parmi la relève, selon les régions administratives du Québec, en 2006, 2011 et 2016**

Régions centrales	Relève féminine			Proportion de la relève établie par région en 2016
	2006	2011	2016	
Estrie	27 %	32 %	28 %	10 %
Laurentides	24 %	29 %	29 %	4 %
Montérégie	24 %	21 %	25 %	20 %
Centre-du-Québec	24 %	25 %	27 %	13 %
Montréal-Laval-Lanaudière	23 %	24 %	23 %	6 %
Chaudière-Appalaches	22 %	23 %	27 %	21 %
Capitale-Nationale–Côte-Nord	21 %	27 %	34 %	4 %
Mauricie	16 %	23 %	25 %	3 %
Régions périphériques	Relève féminine			Proportion de la relève établie par région en 2016
	2006	2011	2016	
Abitibi-Témiscamingue–Nord-du-Québec	29 %	28 %	30 %	3 %
Outaouais	29 %	34 %	38 %	2 %
Bas-Saint-Laurent	27 %	29 %	28 %	9 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	24 %	26 %	20 %	5 %
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20 %	25 %	32 %	1 %
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>24%</b>	<b>26 %</b>	<b>27 %</b>	<b>100 %</b>

Les proportions peuvent varier davantage d'une année de recensement à l'autre dans les régions où le nombre de jeunes de la relève est faible.

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

## La répartition de la relève féminine selon les secteurs de production a peu varié

- De manière générale, la répartition des jeunes femmes et des jeunes hommes selon les secteurs de production a peu varié entre les années 2011 et 2016.
- On trouve les jeunes agricultrices principalement dans les secteurs des bovins laitiers (32 %), de l'acériculture (11 %) et des grandes cultures (10 %). Les jeunes agriculteurs tirent également la majorité de leurs revenus de ces secteurs (39 %, 11 % et 16 % respectivement).
- Depuis l'année 2006, la proportion de jeunes agriculteurs a augmenté dans les secteurs des grandes cultures, des fruits, de l'acériculture, des légumes frais et de transformation ainsi que dans celui des autres productions.

Tableau XXVI : Principaux secteurs de production des jeunes entrepreneurs agricoles selon le sexe, en 2006, 2011 et 2016

Secteur	Relève féminine			Relève masculine			Proportion de la relève établie par secteur en 2016
	2006	2011	2016	2006	2011	2016	
Bovins laitiers	34 %	29 %	32 %	40 %	39 %	39 %	37 %
Bovins de boucherie	10 %	9 %	9 %	12 %	10 %	8 %	8 %
Porcs	9 %	6 %	5 %	8 %	6 %	5 %	5 %
Ovins	6 %	6 %	5 %	3 %	3 %	2 %	3 %
Volailles	4 %	5 %	2 %	3 %	3 %	2 %	2 %
Veaux lourds	5 %	3 %	1 %	2 %	2 %	1 %	1 %
Grandes cultures	7 %	10 %	10 %	11 %	14 %	16 %	14 %
Acériculture	6 %	8 %	11 %	7 %	9 %	11 %	11 %
Légumes frais et de transformation	5 %	6 %	8 %	4 %	5 %	5 %	6 %
Fruits	4 %	6 %	7 %	3 %	4 %	4 %	4 %
Cultures abritées et horticulture ornementale	3 %	4 %	3 %	2 %	3 %	2 %	2 %
Autres	6 %	9 %	8 %	4 %	3 %	5 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011 et 2016.

## La relève féminine au Québec et au Canada

- Selon les données du Recensement de l'agriculture de Statistique Canada, entre 2011 et 2016, la proportion de femmes qui ont déclaré être des exploitantes agricoles s'est maintenue au Québec (26 %) et a augmenté au Canada (de 27 % à 29 %), tous âges confondus.
- Durant la même période, la proportion d'agricultrices de moins de 40 ans est restée stable au Québec et au Canada (26 % et 27 % respectivement).
- Des années 2011 à 2016, les Maritimes et la Colombie-Britannique sont les seules régions au Canada où la proportion de jeunes femmes de la relève agricole féminine a augmenté.

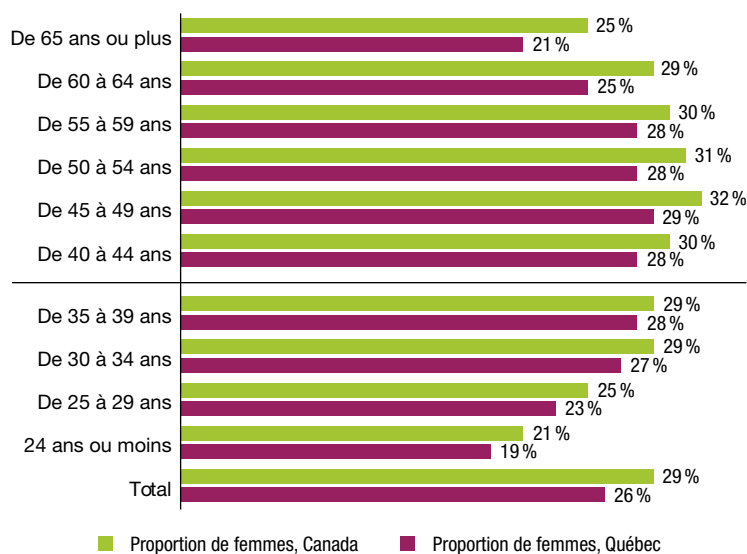
**Tableau XXVII : Proportion de jeunes agricultrices et de l'ensemble des agricultrices dans les différentes régions canadiennes, en 2011 et 2016**

Région	Jeunes agricultrices		Ensemble des agricultrices	
	2011	2016	2011	2016
Maritimes	26 %	28 %	22 %	24 %
Québec	26 %	26 %	26 %	26 %
Ontario	28 %	28 %	28 %	30 %
Prairies	26 %	26 %	26 %	27 %
Colombie-Britannique	35 %	39 %	36 %	38 %
Canada	27 %	27 %	27 %	29 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016.

- La répartition des agricultrices dans les différents groupes d'âge révèle que, pour chaque tranche d'âge, la proportion de femmes qui se sont déclarées exploitantes agricoles est plus élevée au Canada qu'au Québec.
- Les agricultrices de la relève (celles de moins de 40 ans) sont plus nombreuses, en proportion, chez les personnes de 30 à 39 ans que chez celles qui ont 29 ans ou moins, tant au Québec qu'au Canada.

**Figure 30 : Proportion d'agricultrices selon les tranches d'âge au Québec et au Canada, en 2016**



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016.



# 6. LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC ET AU CANADA

Pour être considérée comme ayant une relève, une entreprise doit être constituée d'au moins un exploitant agricole âgé de moins de 40 ans.

## Le nombre d'entreprises agricoles ayant une relève est en hausse au Canada et stable au Québec

- Le nombre d'exploitations agricoles continue de diminuer dans toutes les régions du Canada selon le Recensement de l'agriculture de 2016. C'est au Québec que la diminution est la plus faible, avec un recul de 2 % depuis 2011. Pour la même période, l'ensemble du Canada montre une baisse de 6 %.
- On observe une hausse de 3 % des entreprises agricoles canadiennes ayant une relève depuis l'année 2011. Cette augmentation se perçoit dans toutes les régions, à l'exception des Maritimes et du Québec, qui ont connu un léger repli (diminution de 3 % et de 2 % respectivement).
- Entre 2011 et 2016, la proportion d'entreprises ayant une relève a diminué de manière similaire à la proportion d'entreprises agricoles au Québec (baisse de 2 %).

Tableau XXVIII : Variation du nombre d'entreprises agricoles au Canada, de 2006 à 2016

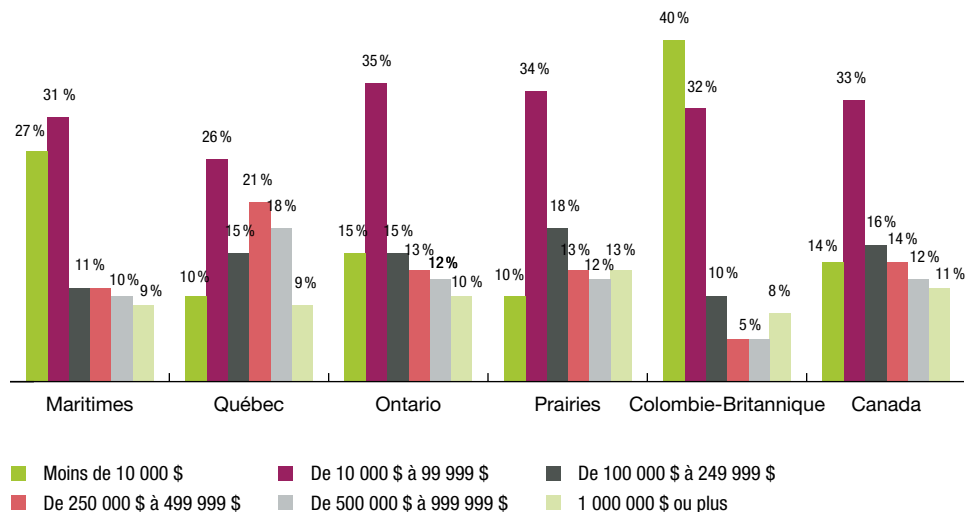
Région	Entreprises agricoles ayant une relève		Ensemble des entreprises agricoles	
	Variation 2006-2011	Variation 2011-2016	Variation 2006-2011	Variation 2011-2016
Maritimes	-25 %	-3 %	-3 %	-12 %
Québec	-14 %	-2 %	-4 %	-2 %
Ontario	-22 %	7 %	-9 %	-5 %
Prairies	-30 %	3 %	-15 %	-7 %
Colombie-Britannique	-17 %	6 %	0 %	-11 %
Canada	-24 %	3 %	-10 %	-6 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2006, 2011 et 2016.

## Les entreprises de la relève québécoise génèrent des revenus plus élevés

- En 2016, près de la moitié des entreprises québécoises avec relève (48 %) ont des revenus bruts de 250 000 \$ ou plus. Cette proportion est de 37 % pour l'ensemble du Canada.
- Dans les Maritimes et en Colombie-Britannique, les entreprises dont les revenus sont en deçà de 100 000 \$ représentent respectivement 58 % et 72 % des exploitations, tandis qu'au Québec, ce sont un peu plus du tiers (36 %) des entreprises qui génèrent de tels revenus.

**Figure 31 : Répartition des exploitations ayant une relève, selon les régions canadiennes et les revenus agricoles bruts, en 2016**



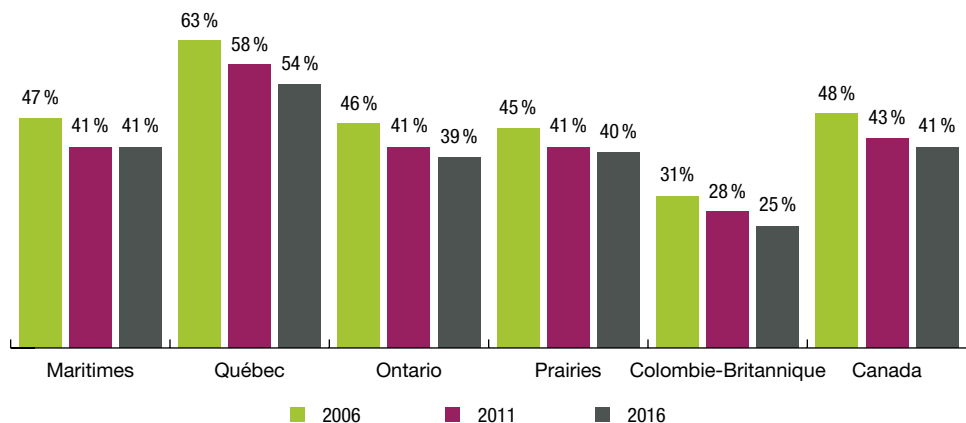
Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016.

En 2016, au Québec, 35 % des femmes consacraient plus de 40 heures par semaine à leur entreprise, alors que cette proportion était de 60 % pour les hommes, selon Statistique Canada (2016).

### Les jeunes du Québec sont ceux qui consacrent le plus d'heures à leur entreprise agricole

- En 2016, les jeunes de la relève québécoise sont plus nombreux à travailler à temps plein dans leur entreprise (54 %) que l'ensemble de la relève canadienne (41 %).
- Depuis dix ans, la relève agricole québécoise est celle qui consacre le plus d'heures de travail à son entreprise, mais les proportions sont plus faibles en 2016 qu'en 2006 (63 %) et 2011 (58 %).
- Dans l'ensemble du Canada, la proportion de jeunes de la relève agricole qui travaillent plus de 40 heures par semaine dans leur entreprise diminue depuis 2006.

**Figure 32 : Proportion de jeunes de la relève agricole qui consacrent plus de 40 heures par semaine aux activités de leur entreprise, selon les régions canadiennes, en 2006, 2011 et 2016**

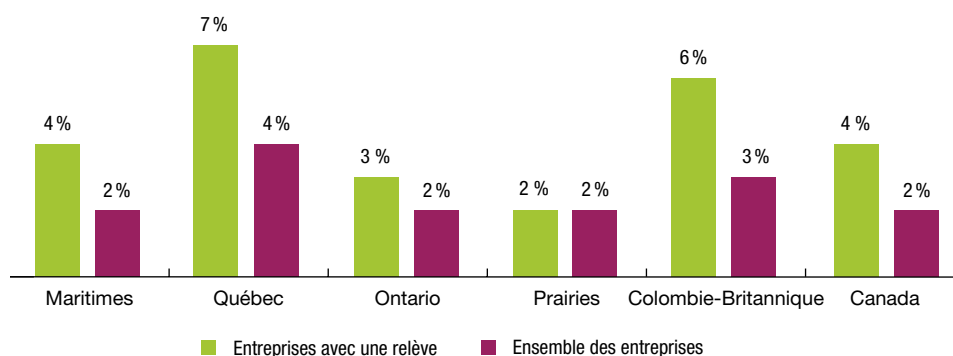


Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2006, 2011 et 2016.

## La production biologique : le Québec occupe le premier rang

- En 2016, c'est au Québec que la production biologique est la plus répandue, et ce, tant pour les entreprises avec relève que pour l'ensemble des entreprises.
- Au Canada, 4 % des entreprises ayant une relève font de la production biologique, alors que cette proportion se chiffre à 2 % pour l'ensemble des entreprises canadiennes.
- De manière générale, les entreprises canadiennes ayant une relève sont plus investies dans la production biologique que l'ensemble des entreprises.

Figure 33 : Proportion des exploitations qui produisent des produits biologiques certifiés ou qui sont en transition selon les régions canadiennes, en 2016

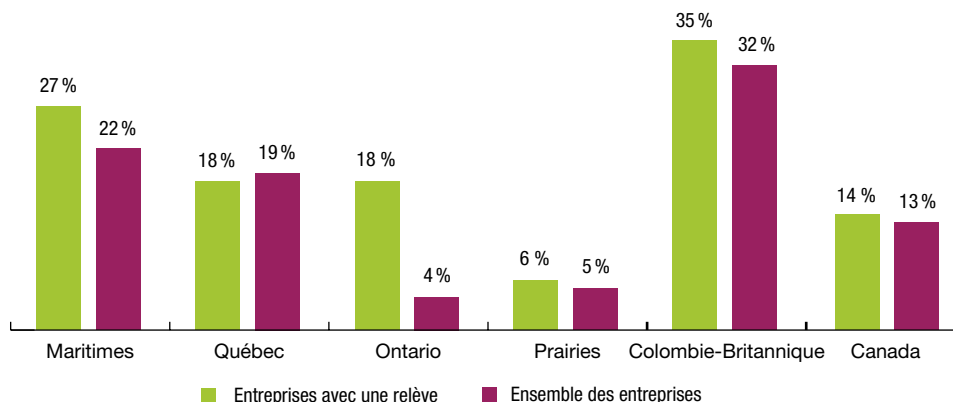


Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016.

## Au Québec, près d'une entreprise sur cinq utilise la vente directe aux consommateurs

- Les exploitations agricoles québécoises ayant une relève se situent légèrement au-dessus de la moyenne canadienne pour ce qui est du recours à la vente directe aux consommateurs, avec une proportion semblable à celle de l'Ontario.
- Les entreprises québécoises ayant une relève font de la vente directe aux consommateurs dans une proportion comparable à celle de l'ensemble des entreprises québécoises.

Figure 34 : Proportion de produits agricoles vendus directement aux consommateurs selon les régions canadiennes, en 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016.



# 7 LA PLANIFICATION DE LA RELÈVE AGRICOLE AU QUÉBEC ET AU CANADA

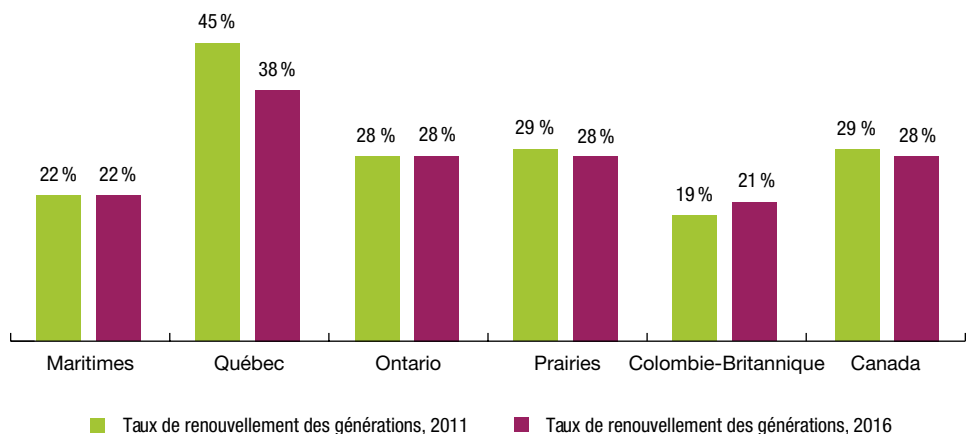
Au Québec, 22 % des entreprises agricoles ont une relève, alors que cette proportion est de 18 % pour l'ensemble du Canada.

## Le Québec affiche le taux le plus élevé de renouvellement des générations au Canada

- Comme en 2011, le Québec affiche le plus haut taux de renouvellement des exploitants et exploitantes agricoles au Canada (38 %). Les taux les plus faibles sont observés en Colombie-Britannique (21 %) et dans les Maritimes (22 %).
- Alors que le taux de renouvellement des générations est resté relativement stable ailleurs au Canada, c'est au Québec qu'il a connu la diminution la plus marquée entre les années 2011 et 2016.

$$\text{Taux de renouvellement des générations} = \frac{\text{Nombre d'exploitantes et d'exploitants âgés de moins de 40 ans}}{\text{Nombre d'exploitantes et d'exploitants âgés de 55 ans ou plus}} \times 100$$

Figure 35 : Taux de renouvellement des exploitants et exploitantes agricoles selon les régions canadiennes, en 2011 et 2016



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2011 et 2016.

## Les entreprises agricoles québécoises ayant une relève privilégient l'incorporation

- Au Québec, les entreprises ayant une relève sont le plus souvent constituées en compagnies, alors que dans l'ensemble du Canada, elles privilégient l'entreprise individuelle comme forme juridique.
- En 2016, parmi l'ensemble des entreprises agricoles québécoises, 44 % sont des entreprises individuelles, comparativement à 25 % des entreprises agricoles québécoises qui ont une relève.

**Tableau XXIX : Formes juridiques des entreprises agricoles selon les régions canadiennes, en 2016**

Région	Entreprises agricoles ayant une relève					Ensemble des entreprises				
	Entreprise individuelle à propriétaire unique	Société de personnes sans contrat écrit	Société de personnes avec un contrat écrit	Compagnie familiale	Compagnie non familiale	Entreprise individuelle à propriétaire unique	Société de personnes sans contrat écrit	Société de personnes avec un contrat écrit	Compagnie familiale	Compagnie non familiale
Maritimes	43 %	18 %	6 %	30 %	4 %	59 %	13 %	3 %	21 %	3 %
Québec	25 %	8 %	22 %	38 %	7 %	44 %	7 %	16 %	27 %	7 %
Ontario	41 %	23 %	6 %	27 %	2 %	52 %	21 %	5 %	20 %	2 %
Prairies	46 %	19 %	4 %	28 %	2 %	53 %	18 %	3 %	23 %	2 %
Colombie-Britannique	44 %	27 %	5 %	22 %	3 %	54 %	23 %	3 %	17 %	2 %
Canada	41 %	19 %	8 %	29 %	3 %	52 %	17 %	5 %	22 %	3 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016.

## La planification de l'établissement se distingue au Québec

- Tant au Québec qu'au Canada, près d'une entreprise sur dix a un plan de relève écrit.
- Au Québec, parmi l'ensemble des entreprises qui sont exploitées par au moins une personne âgée de moins de 40 ans, 20 % ont déclaré qu'elles possédaient un plan de relève écrit. Cette proportion est de 11 % pour l'ensemble du Canada.
- En considérant uniquement les entreprises agricoles qui comptent au moins un exploitant âgé de moins de 40 ans et au moins un exploitant âgé de 40 ans ou plus, on remarque que 33 % d'entre elles ont un plan de relève écrit au Québec, comparativement à 22 % pour l'ensemble du Canada.

**Tableau XXX : Proportion d'exploitations agricoles ayant fait un plan de relève écrit selon l'âge des personnes qui exploitent l'entreprise, en 2016**

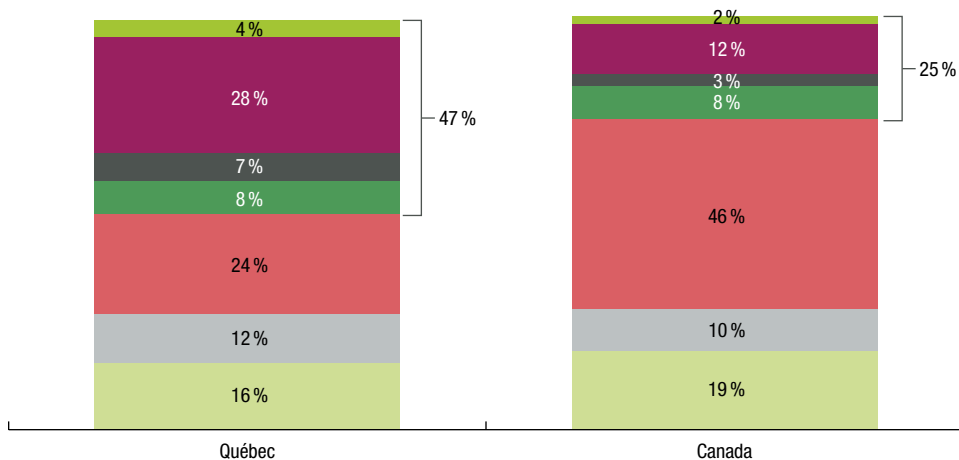
Type d'entreprise selon l'âge des exploitants	Proportion des exploitations agricoles qui ont réalisé un plan de relève écrit	
	Québec	Canada
Total des entreprises	9 %	8 %
Au moins un exploitant âgé de moins de 40 ans	20 %	11 %
Uniquement des exploitants âgés de moins de 40 ans	7 %	6 %
Au moins un exploitant âgé de moins de 40 ans et au moins un exploitant âgé de 40 ans ou plus	33 %	22 %
Uniquement des exploitants âgés de 55 ans ou plus	6 %	8 %

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016.

Dans le formulaire du Recensement de l'agriculture de 2016 de Statistique Canada, on mentionne « qu'un plan de relève est plus qu'un testament. Il s'agit d'un plan officiel pour assurer la continuité future de cette entreprise agricole. Ce plan comprend trois éléments : le transfert de la gestion et du contrôle, le transfert de l'actif et de la propriété et le transfert de la main-d'œuvre ».

- Les trois quarts des entreprises agricoles canadiennes qui ont déclaré qu'elles possédaient un plan de relève écrit ne comptent aucun membre âgé de moins de 40 ans parmi leurs exploitants, et près de la moitié sont exploitées uniquement par des agriculteurs ou des agricultrices âgés de 55 ans ou plus.
- Au Québec, 47 % des entreprises qui ont un plan de relève écrit comptent au moins un jeune âgé de moins de 40 ans parmi leurs exploitants

**Figure 36 : Répartition des entreprises ayant un plan de relève écrit selon le groupe d'âge des exploitantes ou exploitants, au Québec et au Canada, en 2016**



- Uniquement des agricultrices ou des agriculteurs âgés de moins de 40 ans
- Agricultrices et agriculteurs âgés de moins de 40 ans et de 40 à 54 ans
- Agricultrices et agriculteurs âgés de moins de 40 ans et de 55 ans ou plus
- Uniquement des agricultrices ou des agriculteurs âgés de 40 à 54 ans
- Agricultrices et agriculteurs âgés de 40 à 54 ans et de 55 ans ou plus
- Uniquement des agricultrices ou des agriculteurs âgés de 55 ans ou plus

Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016.



# ANNEXE

## RECENSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE 2016

Afin de soutenir le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) dans l'orientation de ses actions à l'égard de la relève agricole, il importe que celui-ci puisse s'appuyer sur une information fiable et complète. C'est pourquoi, avec l'aide des partenaires du MAPAQ, nous entreprenons la troisième édition du Recensement de la relève agricole établie en agriculture.

**La participation de toutes les personnes âgées de moins de 40 ans qui possèdent des parts dans une entreprise agricole située au Québec est essentielle à la réussite de cette démarche.** Bien que ce soit volontaire, nous comptons donc sur votre collaboration afin de remplir le questionnaire qui suit. Nous vous prions ensuite de nous retourner, le plus rapidement possible, le questionnaire dûment rempli en utilisant l'enveloppe-réponse affranchie ci-jointe.

Une version interactive de ce questionnaire est à votre disposition dans le site Web du recensement ([www.recensementreleve2016.ca](http://www.recensementreleve2016.ca)). Vous pouvez, si vous le désirez, le remplir en ligne et nous le retourner directement. Si d'autres personnes de moins de 40 ans sont établies sur votre entreprise, nous les invitons à communiquer avec le Ministère par courriel ([recensementreleve2016@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:recensementreleve2016@mapaq.gouv.qc.ca)) ou par téléphone (1 888 222-6272 # 3289) afin de se procurer un exemplaire du questionnaire.

Pour toute information concernant le recensement ou la façon de répondre au questionnaire, vous pouvez joindre la Direction de la main-d'oeuvre et de la relève du MAPAQ par courriel ([recensementreleve2016@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:recensementreleve2016@mapaq.gouv.qc.ca)) ou communiquer avec le conseiller en relève de votre région.

Nous vous remercions de votre collaboration à cette importante démarche qui nous permettra d'améliorer notre appui et notre connaissance de la relève agricole.

### PRÉSENCE D'UN MEMBRE DE LA RELÈVE ÉTABLIE

**A. Vous avez été identifié comme une personne de moins de 40 ans qui possède des parts dans une entreprise agricole.**  
Cette information est-elle exacte?

- Oui Seule la personne qui a reçu ce questionnaire doit y répondre. Si d'autres personnes âgées de moins de 40 ans possèdent des parts dans votre entreprise et qu'elles n'ont pas reçu de lettre comportant un identifiant et un code d'accès, elles peuvent obtenir ces renseignements en téléphonant au 1 888 222-6272 # 3289 ou au 418-380-2100 # 3289.
- Non **Merci de votre participation. Veuillez nous retourner le questionnaire dans l'enveloppe fournie à cet effet après y avoir ajouté vos nom et prénom et votre NIM dans la section C.**

**B. Actuellement, êtes-vous propriétaire de plus d'une entreprise agricole?**

- Oui  Non

**Si oui, répondez** à ce questionnaire pour l'entreprise dans laquelle vous avez le plus de parts, en prenant soin de bien désigner cette entreprise dans la section suivante.

### RENSEIGNEMENTS SUR LE MEMBRE DE LA RELÈVE ÉTABLIE

**C. Veuillez compléter les renseignements indiqués ci-après.**

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro d'identification de l'entreprise au MAPAQ (NIM) : 100 - [ ] [ ] [ ] [ ] - [ ] [ ] [ ] [ ] (entreprise principale dans laquelle vous avez des parts)

**D. Veuillez fournir les renseignements suivants :**

Date de naissance (JJ-MM-AAAA) : [ ] [ ] - [ ] [ ] - [ ] [ ] [ ] [ ] Sexe :  Homme  Femme

Proportion des parts que vous avez dans l'entreprise au moment du recensement : \_\_\_\_\_ %

Quel est le nombre de partenaires (y compris vous-même) possédant des parts dans l'entreprise? \_\_\_\_\_

## ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE

### E. Quels sont les revenus bruts (chiffre d'affaires) de votre entreprise en 2015? – Une seule réponse –

- Moins de 10 000 \$       De 10 000 \$ à 24 999 \$       De 25 000 \$ à 49 999 \$       De 50 000 \$ à 99 999 \$  
 De 100 000 \$ à 249 999 \$       De 250 000 \$ à 349 999 \$       De 350 000 \$ à 499 999 \$       De 500 000 \$ à 999 999 \$  
 1 000 000 \$ ou plus

### F. Quelle est l'activité principale de votre entreprise (d'où provient la plus grande proportion de vos revenus agricoles bruts ou de votre chiffre d'affaires) en 2015? – Une seule réponse –

- Apiculture     Aquaculture     Bovins de boucherie     Bovins laitiers et production laitière     Caprins     Chevaux  
 Œufs     Poulets et dindons     Autres volailles (canards, émeus, etc.)     Ovins     Porcs     Veaux lourds  
 Autres productions animales; précisez : \_\_\_\_\_  
 Acériculture     Bleuets nain     Canneberges     Pommes     Autres fruits     Bois  
 Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains     Champignons     Cultures abritées     Fourrages  
 Horticulture ornementale     Pommes de terre     Autres légumes de champs     Autres légumes de transformation  
 Autres productions végétales; précisez : \_\_\_\_\_

### G. Dans quelle région les activités de votre entreprise se déroulent-elles principalement? – Une seule réponse –

- Bas-Saint-Laurent     Saguenay–Lac-Saint-Jean     Capitale-Nationale     Mauricie  
 Estrie     Outaouais     Abitibi-Témiscamingue     Nord-du-Québec  
 Côte-Nord     Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine     Chaudière-Appalaches     Montréal  
 Laval  Lanaudière     Laurentides     Montérégie-Est  
 Centre-du-Québec     Montérégie-Ouest

### G. Est-ce que les produits issus de votre activité principale bénéficient d'une certification à caractère biologique?

- Oui       Oui, partiellement  
 En instance de certification     Non

### H. Effectuez-vous à la ferme une transformation de vos produits agricoles (par exemple, une entreprise laitière qui utilise son lait pour fabriquer du fromage)?

- Oui     Non

### I. Offrez-vous des activités touristiques complémentaires qui ont lieu dans l'exploitation agricole (accueil, visite, animation)?

- Oui     Non

## FORMATION

### 1- Parmi les diplômes suivants, indiquez tous ceux que vous avez obtenus : – Possibilité de plusieurs réponses –

- Diplôme d'études secondaire (DES)  
 Diplôme d'études professionnelles (DEP)  
    *Spécialisation :*     Production de bovins de boucherie     Production laitière  
                           Mécanique agricole     Production porcine  
                           Grandes cultures     Agrotechnique  
                           Production horticole     Production acéricole  
                           Comptabilité     Horticulture ornementale  
                           Secrétariat  
                           Autre spécialisation agricole    Spécifiez : \_\_\_\_\_  
                           Spécialisation non agricole    Spécifiez : \_\_\_\_\_  
 Diplôme d'études collégiales (DEC)  
*Spécialisation :*     Techniques de santé animale     Gestion et technologies d'entreprise agricole  
                           Techniques équinnes     Technologie du génie agromécanique  
                           Technologie des productions animale     Techniques de comptabilité et de gestion  
                           Technologie de la production horticole et de l'environnement  
                           Technologie des procédés et de la qualité des aliments  
                           Paysage et commercialisation en horticulture ornementale  
                           Autre spécialisation agricole    Spécifiez : \_\_\_\_\_  
                           Spécialisation non agricole    Spécifiez : \_\_\_\_\_

Attestation d'études collégiales (AEC)

Gestion d'entreprises agricoles

Spécialisation agricole

Spécifiez : \_\_\_\_\_

Spécialisation non agricole

Spécifiez : \_\_\_\_\_

Diplôme d'études universitaires (baccalauréat, maîtrise ou autre)

Spécialisation :

Agroéconomie

Agronomie

Autre spécialisation agricole

Spécifiez : \_\_\_\_\_

Spécialisation non agricole

Spécifiez : \_\_\_\_\_

Aucun diplôme

**2- Êtes-vous présentement inscrite ou inscrit à un programme d'études?**

Oui  Non

**3- Avez-vous déjà pris part, à l'extérieur de votre entreprise, à des stages dans une entreprise agricole?**

Oui  Non  Je ne sais pas

**4- Au cours des douze derniers mois, avez-vous participé à des activités de formation ayant un rapport avec les activités de votre entreprise?**

Oui  Non  Je ne sais pas

**Si votre réponse est oui, quels étaient les sujets traités? – Possibilité de plusieurs réponses –**

Gestion

Financière

Ressources humaines

Technico-économique

Techniques de production

Agroenvironnement

Développement de produits et innovation

Développement de marché

Qualité et salubrité

Technologie de la production

Autre; spécifiez : \_\_\_\_\_

## ÉTABLISSEMENT

*L'établissement est défini comme l'acquisition, en totalité ou en partie, d'une entreprise agricole par le transfert d'une entreprise existante (familiale ou non) ou par le démarrage d'une nouvelle entreprise.*

### PLANIFICATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

**5- À quel âge, approximativement, avez-vous envisagé sérieusement de vous établir en agriculture?**

\_\_\_\_\_ ans  Jamais

**6- Durant combien d'années avez-vous planifié votre projet d'établissement?**

\_\_\_\_\_ ans  Je ne sais pas

**7- Au moment de planifier votre projet d'établissement, avez-vous réalisé un plan d'affaires?**

Oui  Non, je n'ai pas de plan d'affaires  Je ne sais pas

**Si votre réponse est oui, avez-vous? – Possibilité de plusieurs réponses –**

Réalisé vous-même votre plan d'affaires?

Utilisé les services d'un conseiller d'un réseau Agriconseils?

Reçu l'aide d'un CLD (centre local de développement)

Autre; spécifiez : \_\_\_\_\_

Je ne sais pas

**8- Avant votre établissement, votre famille a-t-elle appuyé votre décision de vous établir en agriculture?**

Oui

Non

Je ne sais pas

**Si votre réponse est oui, quelle est la nature de cet appui? – Possibilité de plusieurs réponses –**

Approbation de la décision

Aide financière durant les études

Accompagnement durant la démarche

Aide financière autre que durant les études

Autre; spécifiez : \_\_\_\_\_

Je ne sais pas

**9- Vos parents (père, mère) sont-ils ou étaient-ils des producteurs agricoles?**

Oui  Non

## PLANIFICATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT :

*Veillez fournir vos réponses en fonction de l'entreprise dans laquelle vous avez le plus de parts.*

### 10- En quelle année avez-vous acquis vos premières parts dans l'entreprise principale dans laquelle vous avez des parts?

\_\_\_\_\_  Je ne sais pas

### 11- Quelle proportion de parts avez-vous initialement acquises dans cette entreprise?

\_\_\_\_\_ %  Je ne sais pas

### 12- Votre établissement est-il le résultat : (un choix possible)

La notion de familial réfère aux parents, grands-parents, beaux-parents, oncle, tante, cousin, cousine.

- Du transfert familial d'une entreprise en activité?  Du transfert non familial d'une entreprise en activité (transfert non apparenté)?  
 Du démarrage d'une nouvelle entreprise?

### 13- Au moment de votre établissement, votre entreprise était-elle locataire d'une partie ou de la totalité de ses actifs agricoles?

- Oui  Non  Je ne sais pas
- Si votre réponse est oui, de quels actifs s'agissait-il?** – Possibilité de plusieurs réponses –  
 Terre  Bâtiment  Tous les actifs  Je ne sais pas  
 Autre; spécifiez : \_\_\_\_\_

### 14- Pour vous établir, avez-vous conclu un contrat avec un intégrateur? (Un intégrateur est une entité juridique à laquelle vous êtes lié par un contrat. Il peut posséder une partie des actifs de votre entreprise et il détermine les quantités et la qualité de vos produits.)

Oui  Non  Je ne sais pas

### 15- Actuellement, êtes-vous membre :

- a) d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)?  Oui  Non  Je ne connais pas la formule  
b) d'une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO) ?  Oui  Non  Je ne connais pas la formule

***Si votre établissement est issu du transfert d'une entreprise en activité, veuillez répondre aux questions 16 à 20; sinon, passez à la question 21.***

### 16- Au moment de votre établissement, l'entreprise a-t-elle augmenté son volume de production ou sa taille dans le même secteur de production (expansion)?

Oui  Non  Je ne sais pas

### 17- Au moment de votre établissement, l'entreprise a-t-elle diversifié ses activités en ajoutant une nouvelle production ou une activité de transformation ou d'agrotourisme? – Possibilité de plusieurs réponses –

- Oui, ajout d'une production  Oui, ajout d'une activité de transformation  Oui, ajout d'un volet d'agrotourisme  
 Non  Je ne sais pas

### 18- Avant votre établissement, participiez-vous aux travaux dans l'entreprise?

- Oui  Non  Je ne sais pas
- Si votre réponse est oui, étiez-vous :**  
 Salarié (nombre d'années \_\_\_\_\_ )  
 Non salarié (nombre d'années \_\_\_\_\_ )  
 Je ne sais pas

### 19- Avant votre établissement, participiez-vous directement aux décisions relatives à l'entreprise?

Jamais  Parfois  Régulièrement  Toujours  Ne s'applique pas

### 20- Aujourd'hui, participez-vous directement aux décisions relatives à l'entreprise?

Jamais  Parfois  Régulièrement  Toujours  Ne s'applique pas

***Si votre établissement est issu du démarrage d'une nouvelle entreprise, veuillez répondre aux questions 23 et 24; sinon, passez à la question 25.***

### 21- Au moment de démarrer ses activités, votre entreprise a-t-elle :

- a) **Reçu l'appui d'une entreprise existante?** C'est-à-dire d'une entreprise mère qui a apporté un soutien pouvant prendre la forme d'un financement, d'un prêt de machinerie ou encore d'une mise en commun de ressources humaines?

Oui  Non  Je ne sais pas

- b) **reçu l'appui d'un propriétaire d'actifs agricoles non exploitant?** C'est-à-dire un propriétaire qui possède des actifs de production (terre, bâtiment ou machinerie) qui ne sont pas utilisés.

Oui  Non  Je ne sais pas

**c) Effectué une réorientation des activités d'une entreprise existante?** C'est-à-dire que l'entreprise a orienté ses activités vers de nouvelles productions après avoir abandonné les productions qu'elle exploitait?

Oui  Non  Je ne sais pas

**22- Avez-vous déjà été propriétaire d'une entreprise avant de démarrer celle que vous exploitez en ce moment?**

Oui

**Si votre réponse est oui, était-ce une entreprise :**

Non

Agricole  Non agricole  Je ne sais pas

Je ne sais pas

*Veillez passer à la question 23.*

## FINANCEMENT ET CONSULTATION

**23- Au moment de votre établissement, avez-vous bénéficié d'une ou de plusieurs des sources de financement suivantes?**

a) Don  Oui  Non  Je ne sais pas

b) Héritage  Oui  Non  Je ne sais pas

c) Aide financière de La Financière agricole du Québec (FADQ) :  Oui  Non  Je ne sais pas

**Si votre réponse est oui, précisez l'aide financière :** – Possibilité de plusieurs réponses –

Subvention à l'établissement

Subvention au démarrage

Garantie de prêt (endossement d'un prêt de l'institution financière par la FADQ)

Formule prêteur-vendeur

Programme d'appui à la diversification et au développement régional

Autre; précisez : \_\_\_\_\_

Aucune aide

d) Aide financière du MAPAQ :  Oui  Non  Je ne sais pas

**Si votre réponse est oui, précisez en vertu de quel programme :**

Prime-Vert

Programme d'appui à l'investissement des jeunes entreprises agricoles

Programme d'appui au développement des compétences des jeunes entrepreneurs agricoles

Programme d'appui aux initiatives de partage de main-d'oeuvre et de matériel agricoles

Programme Proximité

Autre; précisez : \_\_\_\_\_

Aucune aide

e) Emprunt d'une institution financière  Oui  Non  Je ne sais pas

f) Aide financière d'un centre local de développement (CLD)  Oui  Non  Je ne sais pas

g) Aide financière d'une société d'aide au développement des collectivités (SADC)  Oui  Non  Je ne sais pas

h) Prêt ou don de quota d'une fédération spécialisée de producteurs  Oui  Non  Je ne sais pas

i) Financement provenant d'un membre de votre famille  Oui  Non  Je ne sais pas

j) Autre; spécifiez : \_\_\_\_\_

**24- Au moment de planifier votre établissement, avez-vous utilisé les services des personnes ou organismes suivants?**

a) Conseiller du MAPAQ  Oui  Non  Je ne sais pas

Conseiller en relève  Oui  Non  Je ne sais pas

Autre conseiller  Oui  Non  Je ne sais pas

b) Conseiller technique (fournisseurs d'intrants, club d'encadrement)  Oui  Non  Je ne sais pas

c) Conseiller de la FADQ  Oui  Non  Je ne sais pas

d) Conseiller en financement (institution financière, Financement agricole Canada, etc.)  Oui  Non  Je ne sais pas

e) Comptable, fiscaliste ou planificateur financier  Oui  Non  Je ne sais pas

f) Conseiller en gestion  Oui  Non  Je ne sais pas

g) Centres régionaux d'établissement en agriculture (CREA)  Oui  Non  Je ne sais pas

h) Organismes locaux (SADC, CLD, etc.)  Oui  Non  Je ne sais pas

i) Banque de terres ou banque de fermes  Oui  Non  Je ne sais pas

j) Autre; spécifiez : \_\_\_\_\_

## TRAVAIL ET REVENUS

### 25- Prenez-vous des décisions dans l'entreprise?

Oui  Non  Je ne sais pas

**Si votre réponse est oui**, quelles décisions sont sous votre responsabilité? – Possibilité de plusieurs réponses –

#### a) En ce qui concerne la production :

- Régie de la machinerie  
 Régie agroenvironnementale  
 Régie du troupeau  
 Régie des champs  
 Autre; spécifiez : \_\_\_\_\_  
 Aucune  
 Je ne sais pas

#### b) En ce qui concerne la gestion :

- Gestion de la main-d'oeuvre  
 Planification des investissements  
 Négociation des prix de vente  
 Comptabilité et paiement des factures  
 Financement à court et à long termes  
 Représentation de l'entreprise pour des activités professionnelles (y compris le vote au nom de l'entreprise)  
 Gestion des risques  
 Commercialisation et marketing (image du produit, mise en marché, promotion, etc.)  
 Autre; spécifiez : \_\_\_\_\_  
 Aucune  
 Je ne sais pas

### 26- Au cours des 12 derniers mois, avez-vous travaillé à l'extérieur de l'entreprise agricole?

Oui  Non  Je ne sais pas

**Si votre réponse est oui :**

- a) Quelle proportion de votre temps de travail annuel cet emploi représente-t-il? \_\_\_\_\_%  Je ne sais pas  
b) Quelle proportion de votre revenu annuel cet emploi représente-t-il? \_\_\_\_\_%  Je ne sais pas  
c) Est-ce qu'il s'agissait d'un emploi agricole?  Oui  Non  Je ne sais pas

### 27- Participez-vous activement aux travaux de l'entreprise?

Toute l'année  De façon saisonnière  À l'occasion  Jamais

### 28- Depuis votre établissement, à quelle fréquence utilisez-vous des services-conseils en gestion?

Régulièrement  Parfois  Jamais

### 29- Est-ce que vous utilisez des outils d'épargne personnels?

Oui  Non

**Si votre réponse est oui**, quels outils avez-vous utilisés? – Possibilité de plusieurs réponses –

- Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)  
 Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)  
 Autre; spécifiez : \_\_\_\_\_

**MERCI D'AVOIR REMPLI CE QUESTIONNAIRE!**

**Veillez le retourner par la poste à l'adresse suivante :**

Direction de la main-d'œuvre et de la relève  
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
200, chemin Sainte-Foy, 12<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

Ce document a été préparé par la Direction de la main-d'œuvre et de la relève du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

---

#### **COORDINATION**

Hélène Brassard

#### **RÉDACTION**

Stéphanie Cantin, Jérémie Hagen-Veilleux et Denis Langlois

#### **COLLABORATION**

Pierre-Luc Désaulniers, Charles Dufour et Marc-Olivier Lambert

#### **RÉVISION LINGUISTIQUE**

Sylvie Émond (L'Espace-mots)

#### **PHOTOGRAPHIES**

Éric Labonté, MAPAQ

#### **CONCEPTION GRAPHIQUE**

Direction des communications

#### **RESSOURCE**

Direction de la main-d'œuvre et de la relève

Téléphone : 418 380-2100

Site Internet : [www.mapaq.gouv.qc.ca](http://www.mapaq.gouv.qc.ca)

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal: 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISBN : 978-2-550-80617-2 (imprimé)

ISBN : 978-2-550-80618-9 (PDF)

